



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023





SOMMAIRE

01

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA DÉLÉGATION

- 06 Séminaire des directeurs de la performance
- 07 Réunions de préparation avec les fédérations

02

UNE ÉQUIPE DE FRANCE PERFORMANTE EN VUE DE 2024

- 10 Gagner en France
- 11 Euro Rotterdam
- 12 La France, terre d'accueil de grands événements parasportifs

03

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

- 16 Des séquences clés vers les Jeux de Paris

04

UN RAYONNEMENT TOUJOURS PLUS FORT

- 22 Une équipe de France qui émerge
- 23 Journée Paralympique
- 24 Un CPSF plus visible
- 25 Création du Club France, cœur battant de l'équipe de France pendant les Jeux

05

LE CPSF MOBILISÉ AUX CÔTÉS DES ACTEURS DES JEUX

- 28 A l'approche de Paris 2024
- 32 Ministère des sports et CPSF

06

UNE INSTANCE AU SERVICE DE SES MEMBRES

- 36 Impulsion, partage et mutualisation avec les fédérations
- 40 Détection et transfert de talents
- 42 Violences sexuelles, dopage : un parasport plus éthique
- 44 Commission médicale
- 45 Commission des athlètes
- 46 Commission interfédérale DEAF
- 47 Associations représentatives des collectivités

07

UN ANCRAGE TERRITORIAL PLUS FORT

- 50 Identification des pratiquants
- 52 Montée en puissance de Club inclusif
- 53 Le succès du programme ESMS&CLUBS
- 54 La complétude du dispositif territorial
- 55 Région par région, une dynamique qui s'intensifie

08

UNE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL RENFORCÉE

- 66 IPC : une AG décisive dans la perspective des Jeux

09

EN ROUTE VERS 2026

- 70 Repérage Milan-Cortina

10

CANDIDATURE ALPES FRANÇAISES

- 74 Vers une nouvelle édition des Jeux Olympiques et Paralympiques en France

01 UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA DÉLÉGATION



SÉMINAIRE DES DIRECTEURS DE LA PERFORMANCE

Les 1er et 2 février 2023, à Paris la Défense, ont été réunis les directeurs de performance et les DTN des 13 fédérations concernées par les Jeux Paralympiques de Paris.

Les thématiques abordées par les différents intervenants de Paris 2024, de l'ANS et du CPSF, ont été les suivantes :

- Présentation générale des Jeux
- Systèmes de qualification et de sélection
- Projection de la délégation et accréditations
- Transport et logistique
- Billetterie
- Programme « Gagner en France »
- Communication et promotion des équipes de France
- Tenues
- Club France et hospitalités
- Dates clefs et ambitions partagées

Nos collègues du CNOSF, André-pierre Goubert et Nicolas Scherrer nous ont fait l'amitié de prendre part à ce regroupement, symbole d'une équipe de France unie et ambitieuse.

Au total, 40 personnes ont participé à ce regroupement qui a véritablement lancé la dernière ligne droite vers Paris 2024.

RÉUNIONS DE PRÉPARATION AVEC LES FÉDÉRATIONS

Des réunions CPSF/fédérations ont été menées durant toute l'année 2023 afin d'affiner les conditions de participation de chaque fédération aux Jeux Paralympiques. Les questions de sélection, d'accréditation et de logistique ont, notamment, été au cœur de ces entretiens.

Ces échanges ont permis d'aboutir à la finalisation d'un socle sécurisé d'accréditation d'encadrement, annoncé à chaque fédération, pour la première fois dans l'histoire des Jeux Paralympiques, au mois de janvier 2024.



02

UNE ÉQUIPE
DE FRANCE
PERFORMANTE
EN VUE DE 2024



GAGNER EN FRANCE

Vivre des Jeux est une expérience unique. Vivre des Jeux à domicile rend cette aventure encore plus singulière. Le « Home Advantage » devient en effet un levier de performance supplémentaire pour réussir Paris 2024. Mais il convient également de ne pas sous-estimer le risque d'impacts négatifs de cette pression particulière sur les sportifs et les cadres.

Sous la présidence de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Agence nationale du Sport a fédéré tous les acteurs du sport français pour créer le dispositif « GAGNER EN FRANCE ». L'ANS, la Direction des Sports du Ministère, le CNOSF, le CPSF, l'AS DTN, la DIJOP, la DIGES, l'INSEP et le CPDE font converger leurs forces pour mieux identifier les zones de risque, anticiper et prévoir.

Les thématiques abordées principalement en 2023 ont été les suivantes :

- Processus d'annonce des modalités de sélection, des sélections et des non-sélections par les fédérations.
- Billetterie coach et modalités d'attribution.
- Convention d'engagement des fédérations logées « hors village paralympique ».
- Pris en compte de la maternité et de la parentalité dans le cadre des Jeux.

Le CPSF joue un rôle actif dans ce programme, aux côtés des différents partenaires impliqués.



EURO ROTTERDAM

L'été 2023 a accueilli le premier « European Para Championships » de l'histoire. Ce regroupement de 10 championnats d'Europe dans une même ville, Rotterdam, sur une même période et par un même organisateur, TOC, partenaire évènementiel de l'EPC, fut un véritable succès.

Les Fédérations y prirent part de façon indépendante et le CPSF y a été largement représenté.

10 sports paralympiques étaient au programme : le para tir à l'arc, le para badminton, la boccia, le para cyclisme, le goalball, le para judo, le para taekwondo, le para tir, le basketball fauteuil et le tennis fauteuil.

La France, représentée dans 9 sports, termine en tête du classement des médailles, avec 67 médailles dont 25 titres, grâce notamment aux résultats toujours excellents de l'équipe cycliste de la Fédération Française Handisport.

Le CPSF a réalisé un bilan à partir d'un questionnaire envoyé à chaque fédération qu'il a pu transmettre à l'EPC dans la perspective de l'édition qui se tiendra à l'été 2027.

Les éléments généraux issus de ce bilan sont les suivants :

Points forts :

- Visibilité de l'événement
- Echanges entre les disciplines (athlètes et coaches) et les pays
- Esprit « Jeux Européens »
- Branding & communication

Points d'amélioration :

- Condenser le programme pour diminuer les temps faibles.
- Eviter le démontage des espaces pendant les épreuves.
- Contrôle des accès des différentes populations (ACR et non ACR / publics...).
- Possibilités de regrouper les CNP sur les mêmes hôtels pour favoriser la notion de délégation.
- Tarifs trop élevés pour la plupart des disciplines.
- Climatisation trop forte dans beaucoup d'espaces du centre de congrès accueillant la majorité des épreuves, avec de nombreux courants d'air, notamment à la boccia.
- Les repas ont été très souvent pointés du doigt par les équipes, tant en quantités qu'en qualités.



LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL DES GRANDS ÉVÉNEMENTS PARASPORTIFS

Global Games 2023

La Fédération Française de Sport Adapté et la Ville de Vichy ont accueilli, du 4 au 10 juin, les Global Games 2023.

Cette compétition multisports majeure de la fédération internationale VIRTUS, présidée par le français, administrateur du CPSF et président de la FFSA, Marc Truffaut, a réuni près de 1000 sportifs et de 50 pays, sur un programme de 13 sports de compétition : l'athlétisme, l'aviron en salle, le basket-ball, le cyclisme sur route, l'équitation, le futsal, le handball, le judo, le karaté, la natation, le tennis de table, le taekwondo et le tennis.

La France termine en tête du classement des médailles avec 189 médailles dont 88 titres, devant l'Australie et l'Italie. 10 pays ont rapporté au moins une médaille.

Le CPSF a apporté son soutien sur cet évènement.



Les championnats du monde d'athlétisme WPA

La Fédération Française Handisport a organisé les championnats du monde de para athlétisme au stade de Charlety, du 8 au 17 juillet 2023.

1 200 athlètes, de plus de 100 pays, ont pris part à cet évènement qui constitue la plus grande compétition de sport paralympique, en termes de participation après les Jeux Paralympiques d'été.

171 épreuves étaient au programme et les 4 premiers de chacune des épreuves présentes au programme des Jeux de Paris 2024 ont permis de rapporter un quota non nominatif pour leur pays.

La Chine, comme prévu, finit en tête du classement des pays avec 45 médailles dont 16 titres, devant le Brésil et les états-unis. Avec 4 médailles de bronze, la France se situe loin dans cette hiérarchie mais aura enregistré des résultats prometteurs de la part de jeunes athlètes.

Cet évènement, soutenu par le CPSF, a représenté un défi au niveau de la billetterie.



La coupe internationale de rugby fauteuil

En parallèle de la coupe du monde de rugby organisée par la France en octobre 2023, se tenait la coupe internationale regroupant les 8 meilleures nations de rugby fauteuil.

Les matchs de poule étaient organisés dans le 13ème arrondissement, dans la halle Georges Carpentier. Les finales se sont tenues dans le cadre prestigieux de l'Accor Arena de Paris, le dimanche 22 octobre.

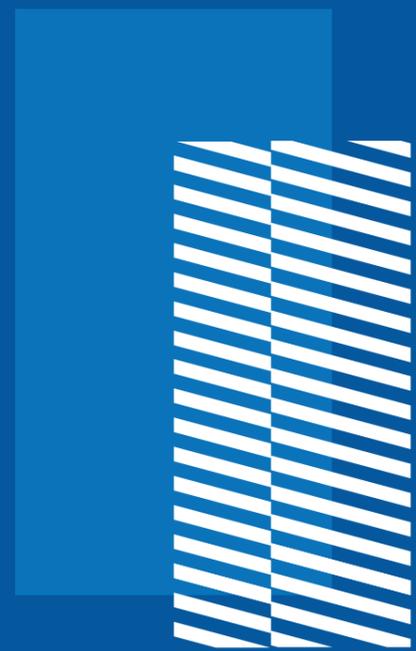
L'Australie remporte cette compétition en battant le Canada en finale. Le Japon repart de Paris avec la médaille de bronze après avoir battu le pays organisateur, la France, championne d'Europe en titre de la discipline avec un score 50-49. L'équipe de France termine donc 4ème, son meilleur résultat au niveau mondial.





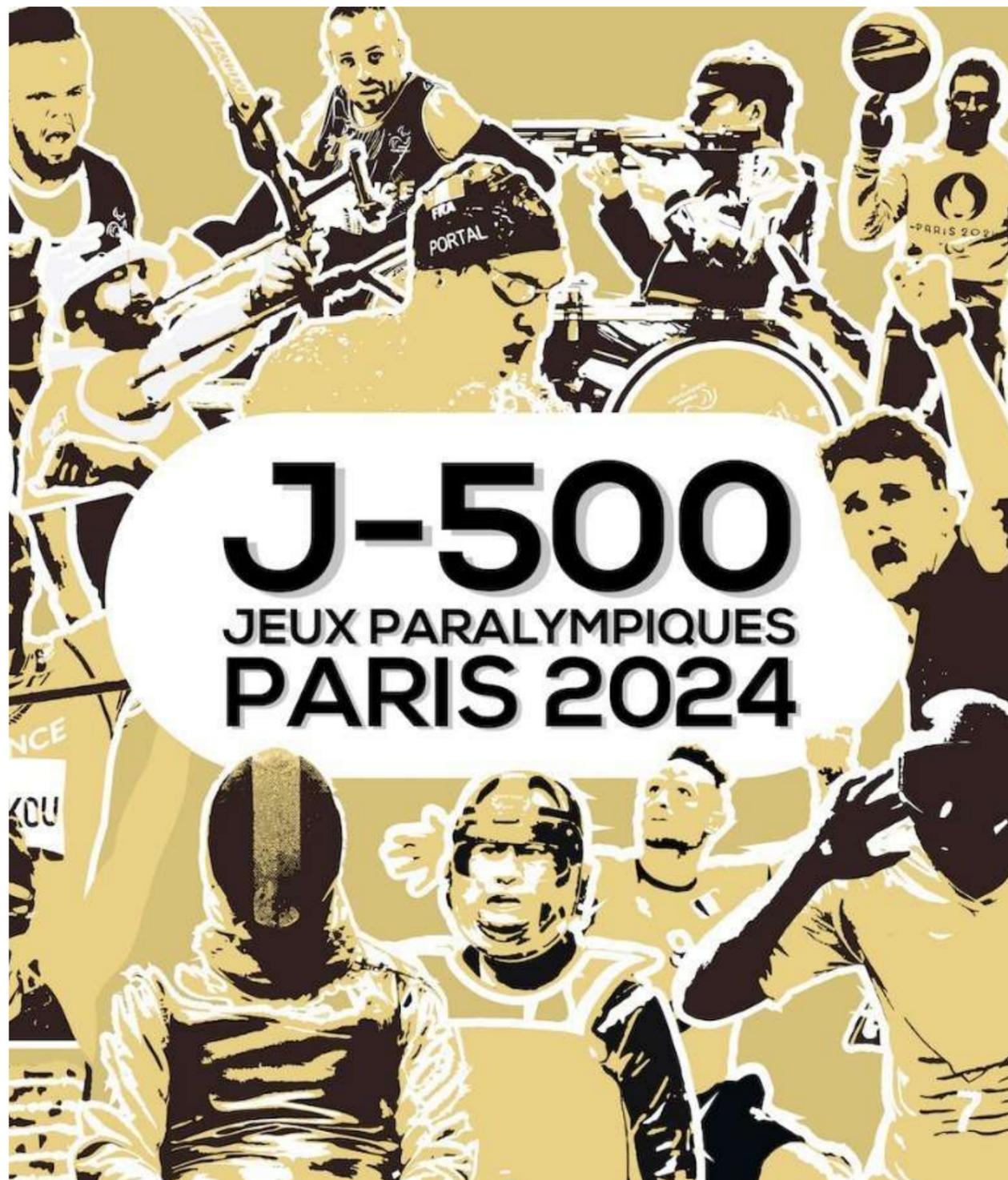
03

UNE MONTÉE
EN PUISSANCE
DE L'ÉQUIPE DE
FRANCE



DES SÉQUENCES CLÉS VERS LES JEUX DE PARIS

J-500 avant les Jeux Paralympiques 2024



J-1 an avant les Jeux Paralympiques

Le 28 août 2023, aux côtés du COJO, le CPSF a célébré le traditionnel « un an avant les Jeux », avec comme grands piliers l'installation d'un nouveau narratif « sport » pour renforcer l'attractivité des Jeux Paralympiques, l'incarnation du sport et la performance pour faire rayonner les Jeux Paralympiques et créer de l'attractivité autour de la billetterie et enfin la connexion avec le grand public, encore trop peu familier avec les Jeux Paralympiques.

À cette occasion, une conférence de presse s'est tenue au Grand Palais Éphémère en présence d'Andrew Parsons, président de l'IPC, de Tony Estanguet, président de Paris 2024, de Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF et d'athlètes de l'équipe de France internationaux à l'image d'Arnaud Assoumani, Cédric Nankin, Marie Bochet ou encore Bébé Vio, l'escrimeuse italienne, pour présenter notamment le concept du match retour, la billetterie et les programmes d'engagement autour des Jeux Paralympiques.

« Match retour »

Les Jeux de Paris 2024 s'attendent à être des Jeux exceptionnels avec des performances hors-normes, du côté olympique et paralympique. Le match retour, c'est les Jeux Paralympiques qui, dans la continuité des Jeux Olympiques, feront vibrer le public avec des émotions sportives et une fête tout aussi exceptionnels. Le classement des nations pourrait connaître un retournement radical par rapport au match aller.

Le match retour c'est également une façon de vivre le sport autrement, de voir de nouveaux parasports que le public ne connaît pas forcément, de découvrir des parcours d'athlètes peu connus...



Les chefs de mission de Paris 2024, deux capitaines pour une Equipe de France unie

Depuis 2020, les délégations olympiques et paralympiques rassemblent sous le même emblème tous leurs athlètes. Pour incarner une belle et grande équipe de France unie, le CNOSF et le CPSF ont décidé de faire évoluer les profils et rôles des chefs de mission.

Une démarche menée dans la perspective des attentes fortes et des enjeux propres à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Aussi, les comités ont conjointement fait le choix de nommer deux personnalités inspirantes et emblématiques du sport français pour guider la délégation française lors de ces Jeux historiques : Jackson Richardson, chef de mission olympique de la délégation française et Michaël Jérémiasz, chef de mission paralympique de la délégation française.

Anciens olympiens et paralympiens expérimentés, les deux chefs de mission de la délégation française ont marqué l'histoire de leur sport. Leur parcours respectif, leur leadership affirmé et leur esprit d'équipe garantissent leur capacité réciproque à soutenir cette mission de « capitaines de l'Equipe de France ».

Ainsi, les chefs de mission seront engagés dans la préparation de la délégation française, et contribueront à mettre les athlètes dans les meilleures conditions. Ils incarneront l'Equipe de France unie, en tant que porte-paroles, porteront les valeurs olympiques et paralympiques, et accompagneront les athlètes, dès leur parcours de sélection pour Paris 2024.



Premières sélections

Les premières sélections pour les Jeux de Paris 2024 le 4 octobre 2023, suite aux championnats du monde de para athlétisme et de para natation 2023.

La sélection de 9 athlètes et de 3 nageurs, dont 3 femmes, issus des Fédérations Françaises Handisport et Sport Adapté, a été confirmée par les 6 membres du Comité Paralympique de Sélection du CPSF, réunis en séance.



04 UN RAYONNEMENT TOUJOURS PLUS FORT



UNE ÉQUIPE DE FRANCE QUI ÉMERGE

L'année 2023 a été marquée par une montée en puissance de l'équipe de France. Unie sous la même bannière depuis 2019 et portant le même emblème depuis 2021, cette équipe de France a connu un rayonnement toujours plus important, qui s'est traduit par une présence plus importante dans les médias mais aussi par le biais d'activations et de contenus, avec pour objectif de l'installer comme une marque attractive et puissante.

L'équipe de France a été très visible notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, X, Instagram, TikTok) de l'Équipe de France Olympique et Paralympique sur lesquels on peut suivre les performances de tous les sportifs français et notamment les sélections pour les Jeux.

Elle l'est aussi grâce à son site dédié, EquipedeFrance.com sur lequel de nombreux contenus ont été réalisés pour valoriser les histoires des athlètes, suivre les parcours de sélection...

Les équipes du CPSF ont également organisé des séquences de captation de contenus pour alimenter les différents supports de communication et permettre aux athlètes d'animer leurs réseaux sociaux.

JOURNÉE PARALYMPIQUE

La seconde Journée Paralympique : succès confirmé

Après une première édition réussie en 2022, sur la place de la Bastille, Paris 2024 et le CPSF ont rapidement décidé de réitérer l'organisation de la Journée Paralympique. Elle s'est tenue le 8 octobre 2023 sur la Place de la République à Paris, avec le concours de la Ville de Paris. L'événement marquait l'ouverture de la billetterie des Jeux Paralympiques au grand public, en présence du Président de la République.

Avec 16 fédérations sportives mobilisées et 160 athlètes olympiques ou paralympiques présents, les sports paralympiques constituaient le cœur de la programmation. Au total, les spectateurs, près de 17 000 sur la journée, pouvaient s'initier ou découvrir 15 sports paralympiques et 7 disciplines parasportives. Les premiers sélectionnés de l'Équipe de France paralympique pour 2024 ont été célébrés tandis que deux des meilleurs sauteurs en hauteur internationaux qui s'étaient illustrés aux championnats du monde de para athlétisme de Paris 2023 ont proposé une démonstration impressionnante.

L'édition 2023 a confirmé le fort attrait de la Journée paralympique. 12 partenaires de Paris 2024 proposaient des activations toute la journée. 126 journalistes avaient répondu présents.

La Journée paralympique devient une activation phare du calendrier sportif, amenée à devenir un héritage des Jeux à l'avenir.



UN CPSF PLUS VISIBLE

Accompagnement des journalistes

La tenue des Jeux Paralympiques en France en 2024 constitue une opportunité unique de faire changer les regards et le CPSF fait de la question de la promotion l'un des piliers de son plan d'actions avec une feuille de route reposant sur trois objectifs majeurs : faire connaître, faire comprendre et faire aimer.

Fort d'un constat d'une mauvaise compréhension du monde paralympique, il est devenu indispensable pour le CPSF d'accompagner cette nouvelle dynamique de médiatisation car des freins persistent. Le comité a notamment continué de travailler avec Paris 2024 pour organiser des rencontres récurrentes avec les médias français afin de les accompagner dans la découverte du monde parasportif et favoriser leur attrait.

Pour aider les médias à traiter des parasports et des jeux paralympiques, le CPSF a créé des supports pédagogiques et de vulgarisation permettant d'expliquer de façon simple l'organisation de l'écosystème parasportif en France, les sports paralympiques, les grandes lignes de la classification et les différentes typologies de handicap, la terminologie...

Des médias de plus en plus mobilisés

L'année 2023 aura été marquée par un engagement toujours plus fort des médias, qui ont suivi l'actualité paralympique et les acteurs des jeux, les athlètes.

Les annonces faites par les médias autour des dispositifs de couverture des Jeux Paralympiques témoignent également de l'intérêt grandissant autour du sujet.

En effet, France Télévisions, nommé diffuseur officiel des Jeux Paralympiques, a ainsi présenté un dispositif inédit : pour la première fois dans l'histoire des Jeux Paralympiques, tous les sports

seront captés et diffusés en live, avec un accès gratuit à 300 heures de direct sur l'offre France.tv.

En complément, une exposition exceptionnelle sera assurée en continu grâce à la complémentarité des deux chaînes premium du Groupe, France 2 et France 3.

En 2023, le groupe Radio France est quant à lui devenu radio officielle des Jeux Paralympiques. Déjà radio officielle des Jeux Olympiques de Paris 2024, Radio France couvrira ainsi les Jeux Paralympiques de Paris 2024, avec un dispositif éditorial spécial déployé sur les antennes et sur la plateforme numérique Radio France. Rendez-vous dédiés, délocalisations, retransmissions, commentaires des épreuves seront quotidiennement diffusés.

RMC a également annoncé devenir radio officielle des jeux paralympiques de Paris 2024. Émissions dédiées, invités prestigieux, commentaires en direct, résultats en temps réel... Pour faire vivre ce dispositif unique à ses auditeurs, RMC rassemblera donc une équipe de journalistes et consultants experts de chaque discipline et sera au cœur de l'événement sur tous les sites paralympiques. En plus de la couverture de l'événement à la radio, RMC lancera une radio digitale entièrement dédiée aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 dès le 28 août. L'intégralité de la compétition sera à retrouver sur la radio digitale, accessible sur l'application et le site RMC.

CRÉATION DU CLUB FRANCE, CŒUR BATTANT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE PENDANT LES JEUX

Accueillis pour la première fois en France, les Jeux Paralympiques sont une occasion unique de promouvoir les sports paralympiques. Grâce à une visibilité hors norme, les Jeux offrent une visibilité que les athlètes paralympiques n'ont jamais connue. Pourtant, dans l'ombre, des dizaines d'athlètes français ont brillé lors des éditions précédentes des Jeux paralympiques. A Londres, à Rio ou encore à Tokyo, ils ont bénéficié d'une médiatisation accrue mais ils ont été célébrés lors d'opérations restreintes à un public de partenaires ou d'institutionnels. Seul le Live des Jeux Paralympiques, en septembre 2021, a permis à une partie des athlètes paralympiques engagés à Tokyo de rencontrer le grand public.

Pour Paris 2024, le CPSF a fait le choix d'être au rendez-vous de ce moment historique. Pour la première fois, dans la lignée de l'Équipe de France olympique et paralympique unie, les athlètes français, engagés aux Jeux olympiques et paralympiques, seront célébrés au sein du même club France. Il sera ouvert au grand public, au sein des installations du Parc de la Villette.

Cette décision a été murie en 2022 et confirmée en 2023 avec la désignation de l'agence de production événementielle qui accompagnera le CNOF et le CPSF dans cette opération commune.

En lien avec l'Etablissement public du Parc de la Grande Halle et la Villette et les autorités publiques, notamment en charge de la sécurité, les travaux de préparation de cet événement hors-norme ont été engagés depuis avril 2023. Ils ont permis de définir le budget prévisionnel et le modèle - économique et opérationnel - dont les grandes lignes ont été présentées à la presse en décembre 2023.

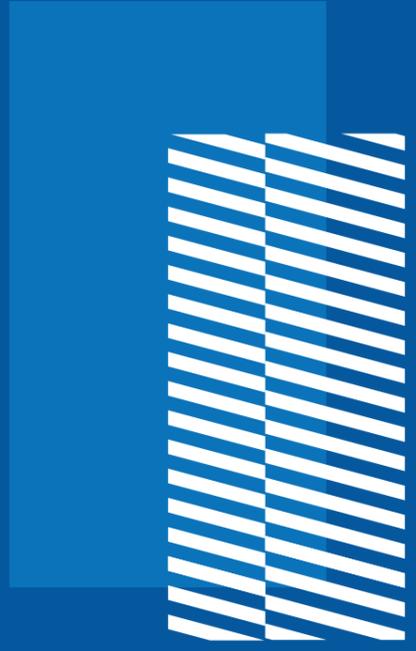
Pour la dimension paralympique, le Club France sera ouvert du 29 août au 8 septembre 2024 et pourra accueillir jusqu'à 5000 personnes en même temps. Pour le public, tout sera réuni : célébration et rencontres avec les athlètes paralympiques, découvertes des parasports, présentation des partenaires, concerts... Une occasion unique de fêter la fin d'un été si singulier.





05

LE CPSF MOBILISÉ
AUX CÔTÉS DES
ACTEURS DES
JEUX



À L'APPROCHE DE PARIS 2024

Semaine Olympique et Paralympique 2023

Du 3 au 8 avril 2023, plus d'un million d'élèves, de la maternelle à l'université, ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), partout en France.

Cet événement a vocation de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs sportives.

Plus de 8 000 écoles et établissements se sont mobilisés sur cette 7ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) autour de la thématique de l'inclusion.

Quelques chiffres de la mobilisation SOP 2023

- **1 million d'élèves sensibilisés** cette année (500 000 jeunes sensibilisés en 2021 et 750 000 en 2022)
- **+ de 7 500 établissements** mobilisés
- **+ de 3 000 projets** déposés
- **95%** des projets en lien avec la thématique de l'inclusion
- **+ de 120 athlètes** olympiques et paralympiques mobilisés
- **+ de 30 projets** portés directement par des ESMS avec + de 9 000 élèves concernés, soit par des projets portés par les ESMS directement, soit par des projets associant les élèves en situation de handicap.

La thématique de l'inclusion et l'échéance des Jeux paralympiques à Paris en 2024, sont deux raisons pour lesquelles le CPSF a souhaité, aux côtés de Paris 2024 et du CNOSF, lancer un processus, de façon concertée, de mobilisation des athlètes olympiques et paralympiques afin de permettre à des sportifs de se mobiliser lors de cet événement et aux jeunes d'avoir l'opportunité d'échanger avec eux sur leurs parcours, leurs histoires, ...

Génération 2024

Le comité de pilotage national Génération 2024 (G24), auquel participe le CPSF, poursuit son travail d'impulsion et de suivi du programme.

Sur les territoires, les référents territoriaux continuent de s'impliquer dans le cadre de ce projet. Leurs implications peuvent s'exprimer à différents niveaux :

- Participation aux comités de pilotage académiques Génération 2024 qui permettent d'impulser une feuille de route territoriale.
- Impulsion d'actions parasportives dans le cadre de projets portés par les comités de pilotage G24.
- Accompagnement des classes Alice Milliat Pierre de Coubertin notamment sur les thématiques parasportives.
- Accompagnement de acteurs labélisés dans le cadre de projets parasportifs.
- Accompagnement des ESMS dans le cadre de leur labellisation Génération 2024.
- Production de ressources à disposition des acteurs.



Terre de Jeux

La communauté « Terre de Jeux », toujours plus nombreuse, avec plus de 4 500 labellisés, a bénéficié en 2023 et possibilité de s'inscrire dans les actions proposées par Paris 2024 (Tournée de drapeaux, Club 2024, Billetterie...).

Le CPSF a pu à plusieurs occasions s'adresser à l'ensemble des labellisés afin de les inciter à se saisir des programmes du CPSF, tel que Club inclusif mais aussi de bénéficier de l'accompagnement territorial des référents paralympiques.

Des réunions d'échanges et de coordinations mensuelle permettent par ailleurs, aux services du CPSF et de Paris 2024 de coordonner leurs actions afin d'en augmenter la résonance.

Membre du Jury des « Trophées Terre de Jeux » les CPSF à participé fin 2023 à la sélection des futurs labellisés qui seront dévoilés lors du Forum Terre de Jeux en mars 2024.

Relais de la flamme

L'arrivée de la Flamme en France le 8 mai 2024 marquera le début des célébrations des Jeux. Pendant 4 mois, ils feront vibrer la France toute entière au rythme des valeurs olympiques et paralympiques.

Le relais de la flamme paralympique marquera lui, le coup d'envoi du match retour et le début des célébrations paralympiques. Pendant 4 jours, du 25 au 28 août, plus de 1 000 éclaireurs porteront la flamme paralympique dans plus de 50 villes de France. Le CPSF a été associé par Paris 2024 à la construction du parcours qui mettra en lumière des territoires engagés dans la promotion de l'inclusion par le sport et la valorisation des parasports, ainsi que ceux qui se démarquent par leur histoire singulière en lien avec les valeurs paralympiques.

Les relais individuels : les principes de sélections

Le CPSF devait sélectionner 24 relayeurs sur le relais de la torche paralympique (PTR) et 4 relayeurs sur le relais de la torche olympique (et 1 suppléant sur OTR, 5 sur PTR).

Les critères de sélection étaient larges : contribuer à faire rayonner le sport ou, plus largement, contribuer à un impact positif dans la société. Règle fixée par le CIO pour garantir la neutralité du symbole olympique : les élus politiques sous mandat et les personnalités religieuses en activité ne peuvent pas porter la flamme. Pas de jeune de moins de 15 ans au 1er juin 2024 également.

Le choix a été fait de se porter sur des athlètes emblématiques des éditions précédentes des Jeux Paralympiques, des bénévoles emblématiques ou figures clés du mouvement, des jeunes en situation de handicap de plus de 15 ans, des athlètes en activité qui préparent les JOP, des acteurs clés du handicap, la valorisation des programmes CPSF ou des fédérations sportives.

MINISTÈRE DES SPORTS ET CPSF : UN LIEN RENFORCÉ POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES PLUS AMBITIEUSES

Impulsé par Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et Geneviève Darrieussecq, alors Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, un atelier d'Impulsion Politique et de Coordination Stratégique (IPCS) sur le thème du développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap s'est tenu le 23 mai 2024 à l'Institut National des Jeunes Aveugles. Le CPSF a activement contribué à la rédaction d'une feuille de route, composée de 4 axes principaux et d'une vingtaine de mesures.

Des politiques publiques mieux éclairées et mieux évaluées

- Améliorer la connaissance disponible sur la pratique en situation de handicap et la diffuser. L'INJEP, service statistique ministériel en charge du sport, évaluera la pratique sportive dans le cadre de la grande enquête décennale menée par la DREES auprès des personnes en situation de handicap. Les premiers résultats sont attendus pour juin 2024.
- Accompagner juridiquement les fédérations sportives dans la mise en place de licences détaillant la discipline pratiquée. Une déclinaison de ces travaux a été présentée par le CPSF lors de son séminaire des membres de novembre 2024.
- Lancer dès juin 2023 un plan d'évaluation de l'action des fédérations délégataires de paradisciplines.

Une pratique sportive mieux inscrite dans le projet de vie de la personne en situation de handicap

Améliorer l'accessibilité de l'offre sportive :

- Le cadre de prise en charge de la PCH 1 des prothèses pour la pratique sportive sera amélioré, en particulier pour les lames de course.

- L'Agence Nationale du Sport (ANS) renforcera d'un million d'euros supplémentaires son enveloppe "Accessibilité", fléchée vers la mise en accessibilité des équipements sportifs.
- La base de données data-ES du MSJOP, qui recense les 310 000 équipements et espaces de pratique sur le territoire national, sera actualisée afin d'y rendre visibles les critères relatifs à l'accessibilité des équipements.
- Le HandiGuide des Sports sera complété pour en faire une solution numérique centralisant l'ensemble des informations dédiées à l'accès à l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap.
- Un audit technique des sites internet des principales fédérations délégataires d'un parasport, basé sur le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), sera réalisé avant septembre 2023 par les étudiants de Télécom Paris Tech en lien avec APF France Handicap.

Améliorer la connexion du monde médico-social et du monde sportif :

- Le MSJOP produira des supports pédagogiques sur la pratique sportive dédiés au monde médico-social.
- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et l'association des directeurs des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) intégreront la thématique « pratique sportive » au programme de formation des équipes d'accueil et d'évaluation de la personne en situation de handicap.

Une pratique parasportive plus diverse dans tous les lieux de vie

- Soutenir financièrement les établissements et services médico-sociaux (ESMS) accueillant des jeunes dans le cadre du soutien au déploiement des 30 minutes d'activités physiques quotidiennes, via les Agences Régionales de Santé (ARS). De son côté, le CPSF met en place, depuis 2020, un dispositif appelé "ESMS&CLUBS". Ce dispositif qui permet de mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation.
- Renforcer, via l'ANS, le soutien financier à l'action des fédérations pour la pratique parasportive, à hauteur de 500 000 €.
- Continuer à développer le programme Club inclusif sur l'ensemble des territoires. Après plusieurs mois de mise en œuvre, le MSJOP et le CPSF ont réalisé un premier bilan sur le dispositif

Une haute performance paralympique mieux accompagnée

- Lancer un plan visant à féminiser et à rajeunir la délégation parasportive française pour les trois prochaines éditions des Jeux Paralympiques. Le CPSF et l'ANS ont annoncé la volonté d'atteindre plus de 40% de femmes dans la délégation française lors des Jeux Paralympiques de Brisbane 2032, soit 14% de plus qu'aux Jeux de Paris 2024 (26%).
- Renforcer la promotion et la diffusion de l'outil Réglo'Sport. Cet outil développé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le CPSF a pour finalité de participer à la lutte contre les violences, verbales, physiques et sexuelles dans le milieu du sport.

- Inciter les médias à intégrer plus de retransmissions sportives consacrées au parasport et aux acteurs du monde du handicap. Pour ce faire, le CNOSF a annoncé lors de l'atelier que plus de 25% des compétitions diffusées sur Sport en France seront consacrées à des paradisciplines.

Une conférence permanente du parasport, instance co-présidée par la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap et la présidente du CPSF, chargée de suivre la mise en œuvre de ces actions, s'est tenue lors du Duo Day, le 23 novembre 2024.

06

UNE INSTANCE AU SERVICE DE SES MEMBRES



IMPULSION, PARTAGE ET MUTUALISATION AVEC LES FÉDÉRATIONS

Séminaire des membres 2023

Le séminaire des membres du Comité Paralympique et Sportif Français s'est tenu, pour la quatrième année consécutive, le 28 et 29 novembre 2023 à Nantes.

Organisé une fois par an, le séminaire des membres permet de réunir les représentants de chaque membre du CPSF afin de réfléchir ensemble au modèle d'accompagnement des fédérations qui s'engagent dans le développement des pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap.

Introduit par Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF, le séminaire s'est organisé sur deux demi-journées, alternant plénières, ateliers thématiques et partage de bonnes pratiques entre participants. Ce temps annuel est l'occasion pour le CPSF de faire un état des lieux sur ses projets et dispositifs, comme l'avancé du programme Club inclusif, lancé un an auparavant. Cette année, le séminaire des membres a ouvert ses portes à des intervenants extérieurs, partenaires du CPSF. L'Agence nationale du Sport (ANS) est intervenue sur la place de l'emploi parasportif au sein fédérations et sur les évolutions favorisant le financement de l'accessibilité pour les fédérations, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a fait un point sur les politiques publiques parasportives, quant à la Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL) a expliqué la démarche liée au recensement des licenciés en situation de handicap, en lien avec le CPSF.

L'édition 2023 a été un vrai succès avec la mobilisation de 36 fédérations membres. Une dizaine d'entre elles ont également eu l'occasion de partager, à l'ensemble des participants présents, leurs propres projets dédiés à la structuration et au développement du sport pour les personnes en situation de handicap au sein de leur fédération. La valorisation et mutualisation de projets ont laissé place à des échanges riches et constructifs.

Enfin, à quelques mois des Jeux Paralympiques de Paris 2024, les représentants des fédérations ont échangé collectivement sur leurs besoins et attentes sur l'année à venir, en matière de développement du parasport.

En parallèle, et pour la seconde fois, les représentants du CPSF au sein des Conférences Régionales des Sports (CRDS) ont été associés à ce séminaire. Ils ont pu témoigner leurs travaux et expériences territoriales en lien avec les référents paralympiques territoriaux du CPSF.



Rencontres avec les fédérations autour de leur projet

Pendant l'année 2023, le CPSF a accompagné les fédérations à travers différents temps. Notamment lors du séminaire des membres qui s'est tenu les 28 et 29 novembre 2023 à Nantes. Mais également lors d'entretiens bilatéraux entre la fédération et le CPSF ; ainsi que lors des regroupements bi-annuels des Emplois Sportifs Qualifiés parasport nationaux, emplois financés pour partie par un programme de l'Agence Nationale du Sport.



Entretiens bilatéraux Fédérations x CPSF

Une quinzaine de fédérations ont été rencontrées durant l'année 2023, lors de temps d'échange dédiés, pour travailler sur les axes de développement parasportifs de chaque fédération selon ses besoins et sa singularité. Ces temps de travail ont donné l'occasion au CPSF de présenter les programmes, les dispositifs du CPSF (Club inclusif, ESMS&CLUBS, Trouve Ton Parasport, La Relève, Le guide des parasports, ...) afin de permettre à chaque fédération de mieux se les approprier pour aider la structuration de leur axe parasportif. Les Fédérations, pour leur part, ont pu faire état des actions de développement de la pratique parasportive, en cours ou programmées. Une source d'information précieuse pour le CPSF, qui permet tout d'abord de constater une prise en compte de plus en plus qualitative de ces publics mais également de jouer pleinement son rôle de tête de réseau en faisant bénéficier aux uns des expériences des autres.

Les fédérations rencontrées en 2023 : FF baseball, FF ski nautique wakeboard, UNCU, FF danse, FF Hockey, FF Roller skateboard, FF Sport pour tous, FF Vol en planeur, FF Savate & boxe, UGSEL, FFSU, FSCF, ANESTAPS, UCPA, FF Parachutisme, ...



Plus forts ensemble : un réseau des communicants structuré

À Paris en 2024, 13 fédérations sportives seront représentées aux Jeux Paralympiques. Aussi, et en vue d'assurer un rayonnement toujours plus important de l'équipe de France mais aussi des sports paralympiques, le CPSF, en lien avec le CNOSF a initié en 2022 la structuration d'un réseau des communicants des fédérations olympiques et paralympiques afin d'installer une collaboration pérenne dans l'optique des Jeux et de leur héritage. L'un des enjeux majeurs est d'établir un lien étroit, une continuité et une cohérence entre le travail mené par les fédérations et le CPSF.

Partages de bonnes pratiques, éléments d'informations sur les jeux et la délégation, présentation d'initiatives et de campagnes de communication... autant d'items proposés à l'occasion de workshops organisés par les équipes communication du CPSF et du CNOSF.

En 2023, deux rassemblements ont eu lieu en mars et novembre 2023 et ont réuni à chaque fois plus de 50 représentants de l'ensemble des fédérations olympiques et paralympiques. Deux occasions pour convier également des acteurs engagés dans les dispositifs des Jeux, comme des médias, partenaires institutionnels et privés...

En complément de ces temps de rassemblements, des outils et canaux de communication ont été mis en place, facilitant et multipliant les interactions tout au long de l'année. La collaboration entre les services communication du CPSF et des fédérations sportives s'est ainsi largement renforcée, favorisant par ailleurs de nouvelles perspectives de travail, de nouvelles opérations conjointes.



Aide à la classification

Depuis plusieurs années, conscient de l'enjeu croissant de la classification dans le processus de compétition paralympique, le CPSF propose plusieurs dispositifs pour aider les fédérations dans la mise en œuvre et le déploiement d'une stratégie cohérente de classification, répondant aux prérogatives de l'IPC.

Plusieurs secteurs ont à nouveau été ciblé pour l'année 2023. Dans le cadre d'une enveloppe fermée, le CPSF, après analyse de la demande fédérale, a pu intervenir au soutien de l'action des fédérations sur la base de montants forfaitaires précisés dans un courrier de cadrage.

• Le Soutien financier à la formation des classificateurs internationaux

Intégrer le réseau des classificateurs internationaux est essentiel afin de préparer au mieux

les sportifs et leur encadrement à l'étape de la classification.

• La participation financière à la 1ère classification internationale des sportifs

Afin d'encourager les fédérations dans le processus de classification internationale des athlètes, le CPSF propose un forfait pour accompagner financièrement la réalisation d'une 1ère classification internationale

• Le soutien à l'organisation de plateaux de classification internationale en France

Afin de soutenir les fédérations dans leur démarche d'organisation de plateaux de classification internationale officielle, sous l'égide de leur fédération internationale, sur le territoire national, le CPSF propose d'accompagner financièrement la prise en charge de la venue des classificateurs internationaux sollicités.

• Le soutien à la formation de classificateurs nationaux en France par un classificateur international

Afin de soutenir les fédérations dans leur démarche d'organisation de formation de classificateurs sur le territoire national, en présence d'un formateur international et sous l'égide de leur fédération internationale.

• Base de données commune aux fédérations

Afin d'assurer la sécurisation et la protection des données individuelles collectées dans le cadre de la classification nationale et leur utilisation à des fins de suivi des sportifs, d'échanges de données et d'aide à l'organisation des compétitions, le CPSF, en collaboration avec les fédérations de sports paralympiques, propose une base de données sécurisée dédiée.

Cet outil, destiné aux fédérations, facilite la gestion des classificateurs et des classifications de leurs compétiteurs, ainsi que de suivi du processus de classification et de stockage de données sensibles.

A noter que cette base de données est connectée en temps réel avec celle de l'IPC, SDMS ; et que les espaces propres à chaque sport y sont sécurisés et étanches entre eux.

En 2023, 9 fédérations ont sollicité et pu bénéficier de ce programme de soutien à la classification :

- La Fédération Française Handisport
- La Fédération Française de Canoë-kayak
- La Fédération Française d'Aviron
- La Fédération Française de Badminton
- La Fédération Française de Triathlon
- La Fédération Française de Volley-ball
- La Fédération Française de Tir à l'arc
- La Fédération Française de Tir sportif

Et, à titre exceptionnel, la Fédération Française de Parachutisme, dans le cadre de l'accompagnement du CPSF au développement du programme de compétition Handifly.

DÉTECTION ET TRANSFERT DE TALENTS

Plateau La Relève

La 4ème édition du programme « la relève » s'est conclue lors des deux journées organisées à l'INSEP, les 15 et 16 Avril 2023.

Ce programme, élaboré en concertation avec les fédérations de sports paralympiques, s'inscrit dans la filière d'accès à la pratique compétitive.

61 personnes se sont inscrites dans le programme et ont été reçues en entretien individuel, en présence du référent paralympique territorial de sa région de résidence et d'un représentant du service des sports du CPSF.

26 d'entre eux ont été invités à participer aux deux journées organisées sur Paris. Les autres ont été dirigés, à l'issue de leur entretien, vers un/des club(s) de proximité, et des sports correspondant à leur profil et leurs envies. En effet, soit il n'a pas été considéré que leur participation aux journées de l'INSEP leur serait utile dans la mesure où leur projet s'était déjà clairement précisé durant l'entretien, soit leur profil, en termes d'âge ou de motivation pour la compétition, ne répondait pas aux attentes des fédérations participant aux journées de l'INSEP.

Lors des journées de l'INSEP du mois d'Avril, pour la première fois, à l'initiative des fédérations, les participants ont eu la possibilité d'essayer un certain nombre de pratiques sportives, qui semblaient adaptées à leur profil à l'issue de la phase d'observation du matin. C'est pourquoi il avait été décidé d'étaler cette action sur deux jours et non plus une seule. Le bilan de cette évolution est très positif, que ce soit du point de vue des participants comme des fédérations.

10 fédérations de sport paralympique étaient représentées (Aviron, Badminton, Canoë-kayak, Handisport, Hockey sur glace, Taekwondo, Tennis, Tir sportif, Tir à l'arc et Triathlon), par 21 personnes. La Fédération Française de Badminton, dont l'entrée au programme des Jeux Paralympiques est susceptible de se concrétiser, était représentée en qualité d'observatrice.

La réussite de ce programme repose, notamment, sur l'action efficace de nos collègues référents paralympiques territoriaux et de la mobilisation enthousiaste des fédérations concernées.

Il n'en reste pas moins que l'avenir de ce programme dépend de la capacité du CPSF et de ses partenaires à faire connaître son existence au plus grand nombre, afin de garantir un nombre suffisant d'inscrits et une bonne compréhension, en amont, du périmètre du programme « La Relève » : un programme axé exclusivement sur la compétition dans un sport paralympique, ouvert aux personnes en situation de handicap à partir de 16 ans.

Team La Relève

Le Team « La Relève » est constitué de sportives et de sportifs ayant bénéficié du programme interfédéral du même nom dans la construction de leur parcours compétitif.

Les athlètes du team sont soutenus financièrement par le CPSF dans leur accession vers le haut niveau, en contrepartie d'une session de leurs droits à l'image et de leur présence sur la journée annuelle du programme à l'INSEP.

Deux nouveaux athlètes ont intégré le team en 2023, Elea Charvet en para canoë-kayak et Bruno Rodriguez en paraaviron, amenant le nombre total d'athètes dans ce team à 20.



VIOLENCES SEXUELLES, DOPAGE : UN PARASPORT PLUS ÉTHIQUE

Les actions pour un parasport plus éthique, dans le cadre des Jeux Paralympiques de Paris 2024 :

- Les règles d'engagement, document devant être signé par l'ensemble de la délégation française (athlètes comme cadres), expliquent en détail les droits et les devoirs de chacun en matière d'éthique. Il y est mentionné les chartes éthiques de l'IPC et du CPSF. Il y est explicité les obligations comportementales à respecter par chacun. Il y est aussi indiqué les sanctions prévues en cas de non-respect de ces règles. Enfin, il est rappelé les possibilités de recueil de la parole, puis les possibilités de signalements et de décisions administratives le cas échéant.
- 4 référents sont prévus pour assurer un accompagnement aux respects des règles éthiques durant les Jeux Paralympiques ; référents qui seront présents sur le village paralympique, le site de vie du para tir sportif à Châteauroux, sur le site de Saint-Quentin en Yvelines, et au sein club France.
- 2 webinaires sont prévus, pour les athlètes et les cadres, afin de les sensibiliser sur les violences, notamment les violences sexistes et sexuelles : comment les repérer, comment réagir, l'importance de parler. Un partenariat avec France Victimes et En avant toutes sont en cours de réflexion. Ces partenaires accompagneront les sensibilisations pour la délégation ainsi que pour salariés du CPSF et les chefs d'équipe des intervenants au club France.
- Des contenus, fiches pratiques pour tous les intervenants sur les Jeux Paralympiques sont en cours de réflexion.
- Un espace de recueil de la parole (safe zone), une coordination avec La Croix Rouge et avec des associations d'aide aux victimes seront mis en place durant les Jeux Paralympiques, au sein du Club France.

Les actions pour un parasport plus éthique, dans le cadre de l'activité institutionnelle quotidienne :

- L'outil le Régl'o'Sport fait parti des outils proposés par le ministère des sports, dont l'affichage dans chaque structure sportive est obligatoire depuis la rentrée de septembre 2024. Une version FALC de l'outil a été réalisée, financée et coordonnée par le CPSF, propriétaire de l'outil. Une version numérique de l'outil est en cours de finalisation par le CPSF.
- 2 référents éthiques sont nommés au sein du CPSF pour le recueil de la parole, les procédures de signalements et les procédures administratives et de sanctions le cas échéant.
- Une sensibilisation en interne a été réalisée sur l'éthique (les manières de se comporter, les évolutions, etc).
- Le CPSF fait partie d'un comité scientifique pour un projet d'enquête sociologique sur la caractérisation et la typologie des violences dans le sport.
- Le CPSF suit le montage d'un projet de thèse CIFRE en psycho-sociologie sur le harcèlement dans le parasport.
- Une veille scientifique est en cours, notamment sur les questions éthiques et violences dans le sport, le parasport.
- Le CPSF est présent sur les différents groupes de travail institutionnels, et sur les temps institutionnels et ministériels concernant les questions éthiques, de discrimination, de violences.
- Des prises de contact avec des homologues internationaux ont été faites (Canada, Suisse, IPC), pour d'éventuelles mutualisations et échanges d'informations.

Le colloque pour un sport sans dopage

Le 22ème colloque pour un sport sans dopage s'est déroulé le 14 avril 2023, il était co-organisé par CPSF, le CNOSF, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et l'AFLD. Ce colloque a pour but d'échanger sur la politique anti-dopage, les bonnes pratiques, l'éducation et tout thématique en lien avec le dopage avec les différents intervenants impliqués et de sensibiliser les acteurs travaillant au plus près des sportifs.

Notre médecin coordinateur y co-animaient un atelier sur les AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques).

Congrès médicaux

En cette année paralympique 2023-2024, les sollicitations de communications en congrès médicaux sur la thématique du parasport ont été nombreuses.

Le CPSF, via son médecin coordinateur, a donc communiqué différentes présentations sur des éléments médicaux ou médico-techniques (classification, prévention, traumatologie, parasport publics spécifiques) du parasport dans plusieurs congrès : Société Française de Myologie, Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation, Société Francophone d'Etudes et de Recherche sur les Handicaps de l'Enfance, Congrès national de médecine et traumatologie du sport, Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation

Des parutions écrites ont également été publiées ou sont en cours de publication.

Code de classification

Enfin, l'année 2023 a aussi été marquée par la phase 3 du processus de révision du code de classification paralympique.

Le CPSF, via son médecin coordinateur, a été impliqué dans ces travaux (réunions visio, contributions écrites, meeting annuel de classification IPC Le Caire octobre 2023, groupe de travail des NPC).

Ce code a été voté à l'assemblée générale de l'IPC ce vendredi 17 mai.



COMMISSION MÉDICALE

Création de la commission médicale

La commission médicale du CPSF a officiellement vu le jour avec l'élection de 15 membres issus du mouvement sportif ou médical, par délibération du Comité Directeur en date du 16 mai 2023. Il a été souhaité inclure dans la composition de cette commission des représentants des classificateur(ice)s qui œuvrent dans les fédérations, comme une conséquence logique des missions assignées à cette nouvelle structure.

En effet, la commission médicale est compétente pour les questions relatives à la santé des athlètes et sportifs en situation de handicap, en matière de lutte contre le dopage, ainsi que sur les problématiques médico-techniques, en particulier la classification. Elle se saisit de tout sujet relatif à ces problématiques. Son rôle est de formuler des avis et des recommandations aux dirigeants et aux membres du Conseil d'Administration du CPSF.

La composition de la commission médicale du CPSF

La commission médicale est présidée par Vincent Detaille.

Médecins au titre des fédérations spécifiques

- Frédéric Ruzakiewicz – Fédération Française Handisport
- Alban Huet – Fédération Française du Sport Adapté

Médecins au titre des fédérations paralympiques

- Jacques Petit Jean – Fédération Française de Tir à l'Arc
- Daniela Carreri – Fédération Française d'Equitation

Médecin au titre des fédérations non paralympiques

- Charles Mercier-Guyon – Union Nationale du Sport Scolaire

Médecin au titre du service de santé des armées

- Julia Facione

Médecin au titre de la commission médicale du CNOSF

- Jehan Lecocq

Kinésithérapeutes

- Vincent Ferring – Fédération Française Handisport
- Laurence Le France – Fédération Française Handisport

Infirmier

- Mustafa Raji – Fédération Française Handisport

Classificateurs

- Maxime Gairin – Fédération Française de Montagne et d'Escalade
- Arianne Lacampagne – Fédération Française de Triathlon

Personnalités qualifiées

- Martine Bisset – Fédération Française de Tennis
- Vincent Detaille – CRRF de Kerpape
- François Genet – ISPC

COMMISSION DES ATHLÈTES

Création de la commission des athlètes

En novembre 2022, le CPSF a adopté une réforme de ses statuts afin d'élargir sa gouvernance et de mieux représenter la voix des athlètes. Dans ce cadre, une commission des athlètes a été créée. Elle a été mise en place au premier trimestre 2023, sur la base de propositions de candidatures des fédérations. 15 athlètes la composent, issus de différentes disciplines paralympiques d'hiver ou d'été mais aussi de parasports qui ne figurent pas au programme des Jeux. A l'issue de l'élection des membres de cette commission, les 15 athlètes désignés ont élu Marie Bochet et Thomas Walgraef comme co-présidents. Ces derniers siègent désormais au sein du Conseil d'administration du CPSF comme représentants des athlètes.

La commission des athlètes paralympiques a débuté ses travaux. Elle a vocation à prendre position sur l'ensemble des sujets qui concernent la vie des athlètes mais aussi à être saisi par les instances du CPSF sur des thématiques particulières. Cela a été le cas sur le Club France par exemple ou encore l'application de la règle 40 pendant les Jeux.

Grâce à cette commission, le CPSF entend mieux prendre en compte le point de vue des sportifs dans ses orientations et son fonctionnement.



COMMISSION INTERFÉDÉRALE DEAF

À la demande de la Fédération Française Handisport, le Comité Paralympique et Sportif Français s'est organisé pour devenir le représentant français des instances internationales qui gèrent les sports pour les personnes sourdes et malentendantes : l'ICSD au niveau mondial et l'EDSO au niveau européen.

Les compétitions mondiales des sportifs sourds et malentendants sont, en effet, placées sous l'égide du Comité international ICSD.

Ce comité international n'a qu'un seul représentant dans chaque pays membre. Depuis 2007, cette représentation était organisée par la Fédération Française Handisport.

Aujourd'hui, les compétitions internationales pour sourds et malentendants, organisées par l'ICSD (niveau mondial) ou l'EDSO (niveau européen), concernent plus de 15 fédérations différentes.

C'est pourquoi, à la demande de la Fédération Française Handisport, le Comité Paralympique et Sportif Français s'est organisé pour devenir le représentant français de ces deux instances, européenne et mondiale.

Une commission interfédérale

La création d'une commission interfédérale, composée de représentants des différentes fédérations organisant le sport pour ce public et présidée par une personne sourde, Julien Goy, rend possible la demande d'adhésion du CPSF à l'ICSD. Désormais, la communication entre la France et l'ICSD passera donc par le canal de cette commission. Les membres de cette commission interfédérale pourront également échanger autour de la question de la pratique sportive des personnes sourdes dans leurs fédérations respectives et faire des propositions pour développer cette pratique.

Les membres de cette commission, proposés par leur fédération respective et dont la majorité sont sourds ou malentendants, sont les suivants :

- Fédération Française Handisport : Didier Pressard, Stéphane Tucillo, Marion Sahbani
- Fédération Française de Judo : Camille Brasse
- Fédération Française de Handball : Julien Goy (Président)
- Fédération Française de Volley-ball : Aouchka Arroyo
- Fédération Française de Tennis : Maximilien Richard
- Fédération Française de Golf : Aurélien Lacour
- Fédération Française de Karaté : Manon Spennato
- Fédération Française de Badminton : Olivier Guesnon

L'officialisation de ce changement de représentant français au niveau de l'ICSD devrait intervenir lors du congrès de cette instance, au dernier trimestre 2024.

Pour ce qui concerne les sportifs eux-mêmes, rien ne change. La pratique sportive reste organisée par les clubs des différentes fédérations et les directions techniques nationales de ces dernières restent maîtres sur les questions de financement, de préparation et de sélection des équipes de France.

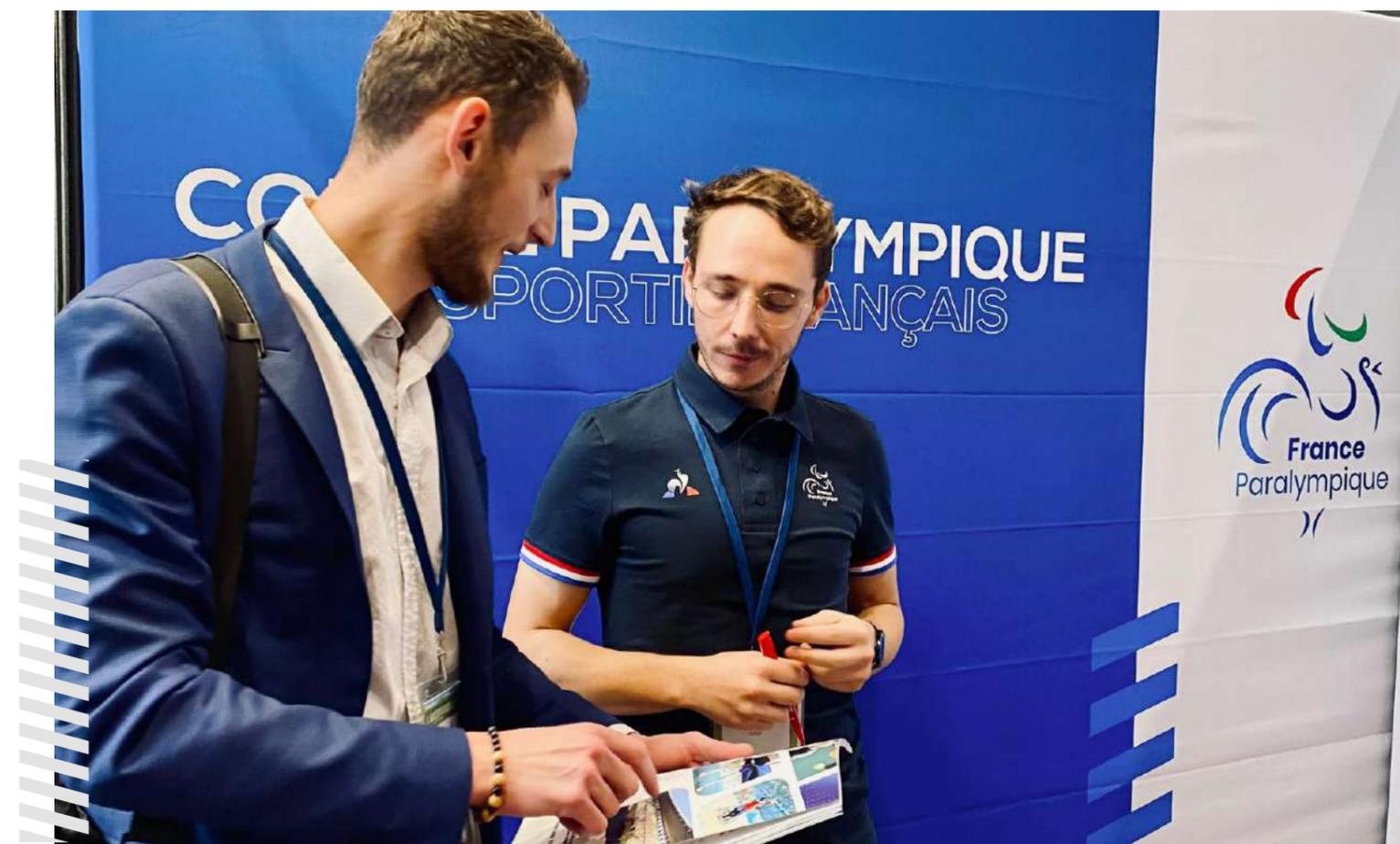
ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES DE COLLECTIVITÉS : DES PARTENARIATS AU SERVICE DE LA PRATIQUE PARASPORTIVE

Les partenariats avec les associations représentatives des collectivités se sont poursuivis en 2023.

La participation du CPSF aux « Assises de Département de France », organisées par la Collectivité Européenne d'Alsace à Strasbourg, les 8 et 10 novembre 2023 a permis de réaffirmer la volonté de collaboration entre Département de France et le CPSF lors d'une intervention en séance plénière. Dans la continuité de la production du guide « Parasport : Guide pratique pour animer une politique sportive départementale », l'opportunité de Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et ses différents temps forts en territoires ont été identifiés comme de véritables leviers de structuration d'une politique parasportive. L'ensemble des congressistes ont également pu passer sur le stand du CPSF afin d'obtenir de plus amples informations sur nos programmes, dont Club inclusif était la tête d'affiche.

Dans une même logique partenariale, le CPSF était présent sur le 25ème congrès de l'ANDES à Pau où l'importance de la prise en compte du parasport dans les politiques sportives du bloc communal a pu être réaffirmé par les deux institutions. De nombreux échanges sur cette thématique ont eu lieu avec les élus aux sports des collectivités présentes sur le stand du CPSF.

Des réflexions sont également en cours avec l'ANDES et sa « Commission inclusion » afin de renforcer le « Guide des parasports pour les élus aux sports », mais aussi dans le cadre d'intervention ciblées sur la mise en place d'un politique parasportive auprès d'élus de collectivités.





07

UN ANCRAGE
TERRITORIAL
PLUS FORT



IDENTIFICATION DES PRATIQUANTS EN FÉDÉRATIONS

Recensement des licenciés en situation de handicap

Le manque de données concernant les licenciés en situation de handicap nous a amené à engager un travail d'accompagnement auprès des fédérations membres du CPSF.

Ce travail a été mené en plusieurs phases ; Tout d'abord, nous avons souhaité faire un état des lieux de la prise en compte du handicap au sein des fédérations en envoyant un sondage à toutes les fédérations.

A l'issue de ce sondage, nous avons mis en place des outils pour accompagner les fédérations via des fiches ressources en collaboration avec la Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL).

Sondage sur le recensement des licenciés en situation de handicap auprès des fédérations membres du CPSF

Le manque d'information autour des licenciés en situation de handicap a des conséquences sur l'évaluation des politiques publiques mais également sur la visibilité du public touché. Il est, par conséquent, compliqué de traiter ce public sans en avoir les informations.

Au vu de ces éléments généraux nous avons voulu, à travers un sondage, comprendre comment les fédérations traitent ces informations liées au handicap de leurs licenciés ; Mais également d'avoir une meilleure compréhension du cheminement et du circuit de navigation de la prise de licence afin de mieux les accompagner.

Données du sondage :

- Le sondage a été réalisé par le CPSF auprès de **39 fédérations membres** du CPSF.
- **Taux de réponse : 77%** dont 90% sont des fédérations délégataires.
- **Mode de recueil :** Le sondage a été diffusé par mail et réalisé sous Google forms.
- **Dates de sondage :** du 3 au 12 mai 2023.
- **Objectif :** Identifier l'état de recensement des licenciés en situation de handicap au sein des fédérations sportives membres du CPSF.

Conclusions du sondage :

41,9% des fédérations qui ont répondu au sondage ont mis en place un système de recensement des licenciés en situation de handicap au moment de la prise de licence. Mais peu de fédérations distinguent les différents handicaps. Seulement quatre fédérations demandent un niveau d'information précis sur le handicap.

Pour les fédérations qui n'ont pas encore de recensement des licenciés, elles sont en majorité en cours de réflexion pour une mise en place d'un projet de recensement.

Le traitement de cette donnée n'est pas une obligation et les arguments des fédérations qui ne souhaitent pas recenser, pour des raisons de distinction entre les licenciés avec handicap et ceux sans, s'entendent.

Cependant, nous sommes convaincus que la récolte de ces données à un impact structurant à long terme pour les différents interlocuteurs concernés :

Intérêts pour le pratiquant

- Le fait d'avoir une connaissance précise du nombre de sportifs en situation de handicap et du type de pathologies permettra :
- De sécuriser la prise en compte de ses besoins spécifiques par la structure d'accueil (matériel adapté, encadrement sensibilisé et/ou formé, ...);
- D'être mieux informé sur les événements (compétitions, ...);
- De contribuer à une meilleure prise en compte des pratiquants en situation de handicap par sa fédération d'adhésion.

Intérêt pour le club

- D'avoir une offre fédérale plus en phase avec la réalité d'accueil du club
- De pouvoir prétendre à du matériel adapté selon les pathologies des licenciés accueillis ainsi que du nombre d'encadrants nécessaire.
- De proposer des formations adaptées aux licenciés accueillis
- Les clubs feront remonter plus facilement leurs besoins spécifiques.

Intérêt pour les fédérations

- De mesurer l'impact de sa politique de développement en faveur de ce public et de potentiellement mieux l'adapter ;
- De faire valoir la réalité de cette pratique dans le dialogue avec le ministère des sports et l'Agence nationale du sport ;
- De faire valoir dans sa communication, ...

Intérêt pour le CPSF et le Ministère des Sports :

- D'exercer une veille et mieux comprendre les réalités fédérales ;
- D'évaluer de façon générale la politique publique parasportive et donc évolution potentielle selon les données quantitatives recueillies.

Réalisation d'une fiche pratique à destination des fédérations pour les accompagner dans la mise en œuvre

Dans la continuité et au vu des résultats du sondage, nous avons identifiés un besoin d'accompagnement auprès fédérations afin de les guider dans leur cheminement pour faire évoluer leur fonctionnement sur le recensement des licenciés en situation de handicap mais également pour obtenir une homogénéité de traitement et de l'utilisation de ces données.

Ce besoin d'accompagnement est important à ce stade du développement des parasports et d'une meilleure prise en compte du handicap dans le champ du sport.

Par conséquent, en collaboration avec la CNIL, nous avons produit des fiches autour de l'utilisation de ces données.

Notamment une fiche pratique pour accompagner les fédérations dans le recensement des licenciés en situation de handicap et les guider pour être en conformité avec la protection des données de tous les licenciés. Cette fiche est disponible sur le site du CPSF.

En parallèle la CNIL a produit d'autres fiches autour des parasports disponibles sur leur site internet.



MONTÉE EN PUISSANCE DE CLUB INCLUSIF

Lancé à la fin de l'année 2022, le programme Club inclusif a poursuivi son déploiement en 2023, avec une augmentation significative du nombre de sessions délivrées. Même si elle était attendue dans le plan de charge, cette accélération confirme l'intérêt du programme pour les collectivités territoriales qui y voient un outil au service de leur politique parasportive. Elle conforte également le CPSF dans sa capacité à piloter des programmes complexes et de grande ampleur.

Ainsi, au cours de l'année 2023, chaque région métropolitaine a pu bénéficier d'au moins une session du programme. Ce déploiement a permis d'atteindre plusieurs objectifs au 31 décembre 2023 :

- Sensibilisation de 700 clubs
- Organisation de 39 sessions du programme
- Mise en place du programme sur les 12 régions métropolitaines
- Couverture de 33 départements par le dispositif
- Engagement dans le dispositif d'au moins un club de 82 fédérations (39 membres du CPSF)

Par ailleurs, l'année 2023 a également été marquée par le renforcement de l'ingénierie du projet, sa structuration, sa notoriété et son accompagnement.

La cellule Club inclusif du CPSF s'est renforcée avec le recrutement de deux alternants supplémentaires dédiés au dispositif et chargé de travailler sur deux aspects essentiels du projet : la mobilisation des clubs sur les sessions et l'accompagnement et la valorisation des clubs ayant participé au programme. Un financement attribué aux deux fédérations partenaires du programme (Fédération Française Handisport et Fédération Française du Sport Adapté) leur a permis de recruter des coordinateurs nationaux « Club inclusif » au sein de leur propre organisation. Ces postes, désormais pourvus, renforcent la capacité d'accompagnement de ces deux fédérations auprès de leurs organes déconcentrés.

Le CPSF a également travaillé avec un grand nombre de fédérations pour une meilleure appropriation du programme. Ce travail a abouti à la mise en place d'outils collaboratifs qui permettent notamment aux emplois sportifs qualifiés parasportifs nationaux de les utiliser dans le cadre de leurs missions de développement.

En parallèle, une importante campagne de communication a été menée autour du programme Club inclusif tout au long de l'année 2023. Avec la production de différents supports contribuant à développer sa notoriété auprès des différentes cibles du projet : collectivités territoriales, mouvement sportif et usagers, cette campagne a renforcé l'engagement des acteurs de l'ensemble des parties prenantes.

L'année 2024 devra nous permettre de confirmer cette bonne dynamique et de tendre vers les 1500 clubs pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



LE SUCCÈS DU PROGRAMME ESMS&CLUBS

Après une accélération notable en 2022, le programme ESMS&CLUBS a connu une année record en 2023. Cette année aura vu une multiplication significative des projets de pratique sportive entre les clubs et les établissements médico-sociaux (ESMS), mais aussi des conventions avec les Agences régionales de Santé (ARS).

Des chiffres doublés en une année :

- 149 conventions signées (entre un club et un ESMS)
- 1653 bénéficiaires en situation de handicap (contre 1251 depuis le lancement du programme) se sont initiés à une activité physique ou sportive.
- 61% des bénéficiaires étaient âgés de moins de 20 ans en 2023.

Escalade, boxe, foot ou encore voile, les projets ont proposé une grande variété de discipline. Au total, ce sont 42 fédérations sportives qui ont été concernées par l'intermédiaire de leurs clubs. Les deux fédérations spécifiques, la Fédération française du Sport Adapté (FFSA) et la Fédération Française Handisport (FFH), ont par ailleurs particulièrement bénéficié de ce dispositif.

Un intérêt toujours plus grand des acteurs partenaires

En 2023, de nouveaux acteurs ont souhaité soutenir le programme. Les Agences Régionales de la Santé (ARS), chargées d'assurer un pilotage unifié de la santé en région et de mieux répondre aux besoins de la population, sont de plus en plus nombreuses à se mobiliser en signant un partenariat avec le CPSF pour s'impliquer sur ce programme. Pour ce faire, l'ARS contribue au financement des projets de sa région et mobilise son réseau pour faciliter les échanges avec les établissements. Si le CPSF comptait déjà le soutien de l'ARS Ile-De-France depuis 2022, cinq autres ARS se sont engagées à nos côtés cette année : ARS Bourgogne Franche-Comté, ARS Centre-Val-de-Loire, ARS Grand-Est, ARS Pays de la Loire et ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Fondation Carrefour a également apporté un soutien financier significatif au programme, avec un engagement de 300 000 euros sur deux ans. Ce partenariat vise à augmenter le nombre de bénéficiaires à 3 500 d'ici 2025, avec 150 projets supplémentaires qui seront en capacité d'être soutenus.

Le soutien de ces partenaires permet de démultiplier le nombre de projet sur les territoires. Le CPSF a maintenu en 2023 son enveloppe financière sur le programme. Il finance ou co-finance ainsi chacun des projets ESMS&CLUBS.

Ce programme du CPSF répond à un véritable enjeu sociétal en favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers la pratique sportive. Il répond également à un besoin de mise en relation des clubs et des établissements. La forte mobilisation des ARS et l'accompagnement de la fondation Carrefour constituent un indicateur tangible de l'intérêt croissant des acteurs publics et privés pour ce programme. Leur engagement sera nécessaire pour soutenir la croissance et du programme dans les années à venir. En 2024, le CPSF envisage de consolider les partenariats existants, tout en explorant de nouvelles opportunités de collaboration avec des acteurs clés.

LA COMPLÉTUDE DU DISPOSITIF TERRITORIAL

Avec le recrutement d'un référent paralympique territorial adjoint en Nouvelle-Aquitaine en 2023, le déploiement territorial du CPSF sur les territoires métropolitains est désormais finalisé. Le poste vacant en Normandie a également été pourvu en 2023. Ce sont donc 14 référents paralympiques territoriaux (dont deux adjoints) qui œuvrent quotidiennement au développement du parasport en régions. Cette organisation permet à l'équipe territoriale de fonctionner à plein régime sur un dispositif désormais mature. Reconnus et implantés, les référents paralympiques territoriaux se sont consacrés pleinement à leurs grandes missions :

• Le déploiement des programmes du CPSF

Club inclusif et ESMS&CLUBS sont deux programmes phare du CPSF qui nécessitent un accompagnement et une coordination au plus proche des territoires. Ils sont pilotés en régions par les référents paralympiques territoriaux. La montée en puissance de ces dispositifs sur cette année 2023 est à mettre au crédit d'une priorisation des moyens humains du CPSF en territoire sur ces missions. Les RPT sont également impliqués sur le programme La Relève du CPSF.

• L'accompagnement des acteurs en matière de développement du parasport

Les organes déconcentrés des fédérations, les acteurs institutionnels, les collectivités territoriales bénéficient en territoire d'un accompagnement des référents paralympiques sur le développement des parasport. Cet accompagnement prend plusieurs formes et les amène à favoriser les échanges, accompagner et impulser des projets, soutenir les actions ou encore produire des contenus.

• Animation des acteurs territoriaux autour des parasports.

Au-delà de l'organisation des « Journées du Parasport », point d'orgue régional de l'interconnaissance entre acteurs en lien avec le parasport, les référents paralympiques sont partie prenante d'un bon nombre de réseaux territoriaux. Ces implications grandissantes les amènent à collaborer sur des réseaux divers avec des acteurs tels que les services de l'Etat en territoire, des ARS, des communautés 360, des associations gestionnaires...



RÉGION PAR RÉGION, UNE DYNAMIQUE QUI S'INTENSIFIE

Auvergne-Rhône-Alpes

En 2023, le CPSF a poursuivi son travail d'accompagnement des ligues et comités régionaux sportifs dans leurs projets de développement, illustrant ainsi la volonté du mouvement parasportif régional pour structurer une offre de pratique à destination des personnes en situation de handicap.

Les liens avec les acteurs de l'éducation nationale se sont considérablement renforcés avec l'installation du Comité Régional Sport Education, une participation active au groupe de travail sur les sections sportives scolaires mis en place par le rectorat de Grenoble, ainsi que des interventions lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire et un rassemblement des classes Coubertin-Milliat.

Cette volonté de travail transversal s'est concrétisée par l'organisation de rencontres avec les Communautés 360 récemment installées au niveau départemental ainsi qu'avec les référents handicaps nommés dans chaque préfecture. Une première commission départementale parasport a ainsi pu être installée dans la Loire en collaboration étroite avec la préfecture et le SDJES.

La 2ème édition de la Journée du Parasport organisée au CREPS de Vichy et rassemblant près de 80 personnes a été un temps fort pour le CPSF au niveau régional marquant son rôle de tête de réseau des acteurs du parasport.

Le déploiement des programmes du CPSF s'est poursuivi en 2023, notamment ESMS&CLUBS dont des conventions ont désormais été signées dans chacun des 12 départements composant la région. Enfin, les 3 premières sessions Club inclusif, qui se sont déroulées en parallèle d'une phase de prospection active auprès des collectivités, ont permis de lancer la dynamique qui devrait s'accroître en 2024.



Bretagne

Une année 2023 qui a marqué l'accélération du développement des parasports en Bretagne.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques suscitent un véritable engouement des acteurs avec qui le CPSF collabore en territoire.

Les organes déconcentrés des fédérations sportives membres du CPSF s'investissent pleinement dans leur rôle pour que le développement des parasports. Cela se répercute jusqu'aux clubs.

Une réelle dynamique régionale menée par les services de l'Etat en territoire et le CPSF a été lancée. Une trentaine de ligues régionales se mobilisent à travers leurs référents parasports élus et/ou techniciens, afin d'intégrer pleinement le parasport à leur projet régional et de jouer leur rôle d'accompagnement des clubs.

Dans la même dynamique, les collectivités territoriales se saisissent de plus en plus de la thématique du parasport. En partie grâce au programme Club inclusif qui permet à certaines collectivités de s'investir dans cette nouvelle démarche et à d'autres d'aller plus loin dans la mobilisation de leur réseau parasportif. En témoigne les nombreux temps forts organisés par les collectivités en cette année olympique et paralympique.

La dynamique née autour des commissions départementales sport handicap présentes sur 3 des 4 départements bretons ont permis de créer une interconnaissance entre acteurs du sport et du handicap. Ces acteurs sont mieux identifiés et sollicités. Ces commissions vont permettre de porter davantage de projets en commun et avoir plus d'impact sur la pratique sportive des PSH.

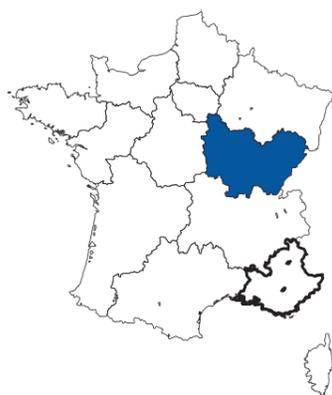


Bourgogne Franche-Comté

Le dispositif ESMS&CLUBS a poursuivi en 2023 son déploiement sur le territoire de la Bourgogne Franche Comté. Après le succès du partenariat avec l'ARS sur ce programme en 2022, qui a permis de soutenir 16 projets, celui-ci a été renouvelé en 2023. La collaboration avec l'ARS est particulièrement riche et le processus d'accompagnement des structures est particulièrement efficace sur la région.

Le travail de suivi entre référents et représentants du CPSF à la CRDS et à la CRdF se poursuit également. La mise en place de cette nouvelle gouvernance du sport permet de renforcer les liens avec les acteurs territoriaux et au CPSF de porter la voix des parasports au sein des différentes instances de réflexion et de décision.

La deuxième « Journée du Parasport » a également permis de réunir au CREPS de Dijon un grand nombre d'acteurs engagés ou souhaitant s'engager sur le parasport. Partage d'expérience, moment d'échange et volonté d'action ont permis de s'engager collectivement sur des axes de travail visant à renforcer l'accès au parasport pour le plus grand nombre sur le territoire.



Centre-Val de Loire

L'année 2023 a confirmé le rôle du CPSF en tant que tête de réseau du mouvement Parasportif en région Centre-Val de Loire. Les liens avec les différents acteurs issus du mouvement sportif, du secteur medico-social, des services de l'Etat, des Collectivités, ... se sont renforcés et matérialisés par des partenariats essentiels au développement du parasport.

Les travaux de la conférence régionale du Sport et de la Conférence des financeurs ont permis au CPSF de poursuivre son implication dans la déclinaison de la gouvernance partagée.

La question du parasport est bien prise en compte, de manière transversale, dans les trois commissions, avec des actions très ciblées, permettant de favoriser le développement des parasports. Comme en témoignent également les 2 projets emblématiques de la CRS/CRF avec :

- « Gymnases Itinérants », permettant, entre autres, aux salariés en situation de handicap en entreprise, en entreprise adaptée ou aux travailleurs d'ESAT, d'avoir une activité physique et sportive au sein de leurs entreprises.
- « Heure&Cap », répondant aux publics éloignés de la pratique physique et sportive.

La 2ème Journée du Parasport Centre-Val de Loire s'est tenue le 21 septembre 2023 au CREPS de Bourges. Près de 80 personnes ont participé aux échanges sur « la place du Parasport dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap ».



Les coopérations en 2023 :

- L'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire a signé une convention de partenariat avec le CPSF, pour la mise en oeuvre de 20 projets «ESMS&CLUBS» sur l'ensemble du territoire, répondant ainsi au besoin d'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap accueillies dans les établissements médico-sociaux.
- Afin de renforcer leur politique parasportive, des Collectivités Territoriales se sont engagées sur le programme Club Inclusif. Trois départements ont initié une session sur le dernier trimestre.

Le déploiement du programme se poursuit avec une dizaine de sessions prévues en 2024 sur l'ensemble des départements du Centre-Val de Loire.

L'année 2024, toujours portée par la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, favorisera la poursuite des travaux engagés sur la structuration de réseaux d'acteurs, le développement du programme Club Inclusif, développement de la pratique en lien étroit avec tous les acteurs concernés...

Grand Est

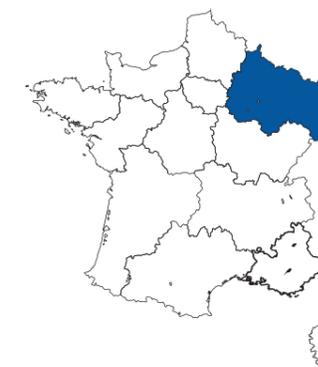
Avec l'arrivée imminente des Jeux de Paris 2024, l'année a permis d'engager, grâce au déploiement régional des programmes phares du CPSF, une dynamique autour des parasports dans le parcours de vie des PSH.

Cette dernière a permis d'élargir l'équipe technique régionale parasportive autour de nouveaux chargé.e.s de développement arrivés fin 2022 et d'accueillir d'autres personnes ressources des ligues régionales. Des travaux ont ainsi été engagés à l'échelon régional aux côtés de la DRAJES.

Par ailleurs, la prise en compte du parasport dans les ESMS, en lien avec la loi de démocratisation du sport, a permis d'élargir le champ de collaboration avec les acteurs territoriaux. C'est ainsi que les sous-préfet.e.s à l'Autonomie et au Handicap ont été rencontrés sur un grand nombre de départements pour en faire des relais des programmes du CPSF et engager des réponses adaptées. La même démarche a été initiée avec les communautés 360.

La participation aux travaux de la CRDS ont permis de positionner le CPSF et d'en faire une ressource pour les ligues. C'est à ce titre que les ligues du Triathlon et de l'Equitation ont été accompagnées dans la volonté d'apporter une réponse adaptée à leurs disciplines.

Enfin, la nécessité croissante de favoriser l'auto-détermination des publics et notamment dans la pratique sportive a permis d'engager des travaux de réflexion avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Ceci, dans le but de faire évoluer en 2024 la convention signée en début d'année 2023 avec la direction de l'autonomie et d'apporter des réponses aux futurs référents Sports des ESMS.



Hauts-de-France

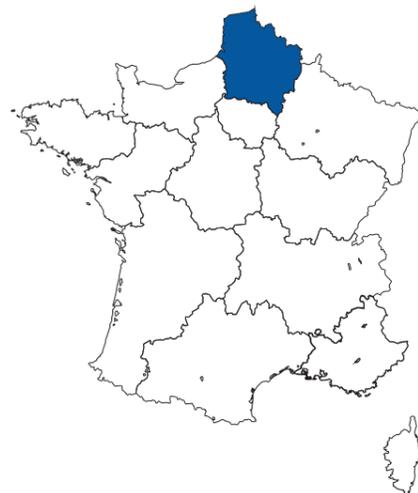
En 2023, le CPSF a poursuivi son implication dans l'accompagnement du mouvement sportif, du milieu médical, des institutions ainsi que les autres acteurs partenaires ayant une appétence pour le parasport.

En partenariat avec l'ARS, le CPSF a pu lancer un AMI dans le cadre du programme ESMS&CLUBS. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité du programme qui opère déjà sur le territoire et fait suite à une forte demande sur la thématique émanant des ESMS. La montée en puissance du dispositif Club inclusif, très bien appréhendé par le territoire, est significative puisque les cinq départements sont désormais engagés dans le programme. Club inclusif est sur la région un vrai dynamiseur de l'offre de pratique parasportive.

Plusieurs autres actions du CPSF ont permis d'accompagner la structuration du mouvement parasportif sur le territoire :

- Les travaux dans le cadre de la CRDS afin d'inclure la thématique parasportive dans l'ensemble des commissions et des réflexions.
- La Journée du Parasport mise en place à Amiens avec plus de 100 participants.
- Le lancement du groupe de travail Equipe technique Régionale Parasport co-porté avec la DRAJES, avec une animation continue de cette équipe.
- L'accompagnement quotidien des collectivités territoriales dans le cadre du déploiement de leurs politiques parasportives.
- L'accompagnement d'évènements régionaux comme le salon Parasport de Nature co-porté avec la Ligue de Voile, le tournoi/colloque para tennis avec la Ligue de Tennis, l'Open de Para Golf de St Omer et les Paralympiades de l'AFEJI.

La dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques renforce le dynamique parasportive sur la région et la prise en compte du mouvement parasportif dans l'ensemble des actions lancées.



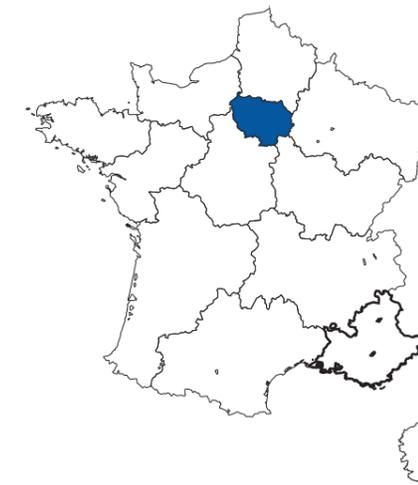
Ile-de-France

En 2023, le CPSF a été fortement mobilisé auprès des acteurs partenaires. Cette année a acté le renforcement des relations privilégiés avec l'ensemble des départements, d'une part, mais également des services de l'Etat tant sur le plan Sport, avec la DRAJES et les SDJES, que sur l'aspect Santé, avec l'Agence Régionale de Santé.

En effet, outre l'engagement dans le dispositif Club inclusif de l'ensemble des départements franciliens, en tant qu'initiateurs d'une dynamique territoriale, le CPSF a commencé une démarche de structuration du parasport à l'échelle départementale. Ainsi, trois comités de pilotage départementaux du parasport ont vu le jour et trois autres devraient être installés en 2024. Ces comités ont pour objectifs d'animer les partenaires dans la construction d'une politique parasportive conjointe, d'une part, et d'animer le territoire afin de donner une visibilité aux parasports et aux initiatives locales, notamment au travers des nouveaux clubs inclusifs, d'autre part.

Cette structuration a été possible par l'animation régionale du CPSF sur plusieurs axes :

- Auprès des services de l'Etat grâce à une collaboration renforcée avec la DRAJES et par la rencontre des Préfets à l'Egalité des Chances.
- Auprès de l'Education nationale, en collaborant à l'organisation de la journée de lancement de la Semaine Olympique et Paralympique, au Zénith de Paris, avec plus de 4 000 élèves ; mais aussi en organisant la Journée du Parasport au sein de l'EREA Toulouse Lautrec.
- Auprès du mouvement parasportif, par l'identification d'un référent élu ou technicien dans chaque comité et ligue régionale.



Enfin, le CPSF a su porter au côté du Département de la Seine-et-Marne, le projet phare de la Conférence Régionale du Sport et celle des Financeurs qui vise à rendre la pratique sportive plus inclusive à l'échelle départementale. Ce projet implique les écoles municipales des sports, forme les clubs à l'accueil des PSH, travaille à la question de la mobilité grâce à des associations locales engagées, mobilise les acteurs locaux (MDPH, CAF, ARS, SDJES, CDH, CDSA...). Cette expérimentation doit permettre l'identification d'une méthodologie permettant l'essaimage à l'échelle régionale. En conclusion, l'effervescence qui règne autour des Jeux dynamise le territoire hôte et contribue à l'élan général autour des parasports.

Nouvelle Aquitaine

Au regard des enjeux contextuels, de l'implication constante des acteurs sur la thématique des parasports et du développement de l'activité du CPSF, l'année 2023 a été marquée par l'embauche d'un référent territorial adjoint en territoire néo-aquitain. Cette arrivée vient renforcer l'ensemble des engagements initiés par le CPSF et plus précisément l'accompagnement des acteurs auprès du programme ESMS&CLUBS et du dispositif Club inclusif.

Dans une dynamique territoriale et pour optimiser les liens entre les structures, un réseau des référents des parasports co-porté DRAJES-CPSF a été initié.

En continuité des actions de soutien aux acteurs engagés (ou éloignés de la thématique) et sur la volonté de mailler au mieux le territoire, une stratégie régionale de développement autour du programme Club inclusif a été structurée.

Enfin, intégré pleinement dans le paysage sportif néo-aquitain, le CPSF a sur cette année encore participé aux travaux de la Conférence régionale du sport et des financeurs avec son engagement dans le cadre du projet emblématique « Le comptoir du sport en entreprise ». Il a également soutenu les acteurs régionaux dans la mise en place d'événements phares ou encore conseillé et accompagné les collectivités territoriales et acteurs du mouvement sportif de l'échelle locale à régionale.

Le travail est encore long mais chaque jour nous rapproche un peu plus de la réalisation des ambitions du CPSF, grâce à l'implication de chacun : une pratique sportive pour tous, quel que soit notre lieu de vie et nos capacités.



Normandie

L'année 2023 aura été marquée par la volonté de développement des parasports de la part des différents acteurs normands. De nouvelles collaborations s'installent quand d'autres continuent de se renforcer.

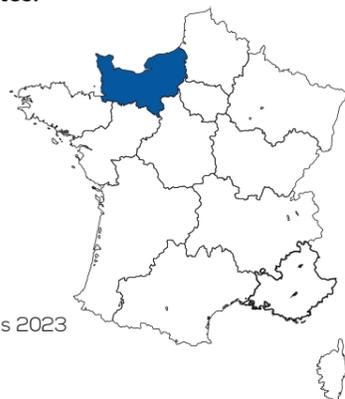
Le travail de proximité avec les différentes collectivités territoriales aura permis le déploiement de Club inclusif sur la Normandie avec une première session portée à la fin de l'année. Les différents échanges ou événements communs menés sur cette année 2023 laissent présager de beaux partenariats sur les mois à venir avec un programme répondant aux besoins des collectivités normandes (souvent très variés au vu de la diversité du territoire).

Les différents temps de travail ainsi que les actualités ont également fait ressortir l'importance de travailler conjointement sur le développement de la pratique sportive au sein des ESMS. C'est en ce sens que nous nous sommes rapprochés de l'ARS Normandie afin d'entreprendre des travaux sur cette thématique, notamment autour du programme ESMS&CLUBS.

La création de réseaux parasportifs et l'investissement toujours plus important des différents acteurs ont également permis la poursuite du travail engagé par les différentes équipes départementales Sport et Handicap qui se structurent pour certaines et refont surface pour d'autres. Ce travail est également poursuivi au niveau régional par le biais de la commission territoriale Sport et Handicap qui s'est réunie trois fois au cours de cette année 2023.

Cette dynamique territoriale s'est manifestée lors de la Journée des Parasports organisée le 23 novembre au centre sportif de Normandie et qui a réuni une centaine d'acteurs sur l'intégralité de la journée.

La volonté des acteurs normands à travailler conjointement sur le développement des parasports laisse présager une année 2024 riche en projets et en actualités.



Occitanie

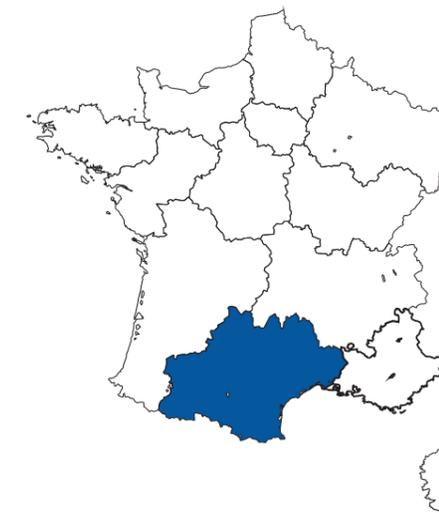
En Occitanie, l'année 2023 a été rythmée tant par l'avancée de travaux déjà engagés que par la mise en place de nouveaux projets.

Les travaux de la conférence régionale du sport et de la conférence régionale des financeurs (CRdS et CRdF) se sont poursuivis avec la thématique des parasports présente en transversalité dans chacune des commissions. Pour autant, un groupe de travail spécifique « sport et handicap » a été créé en toute fin d'année pour permettre d'apporter une expertise technique aux commissions qui en auraient besoin.

La référente paralympique a poursuivi sa collaboration avec l'académie de Toulouse dans le cadre de son groupe de travail spécifique. Un premier axe a été choisi : l'organisation d'un séminaire à destination des professionnels de l'éducation nationale et du mouvement sportif pour travailler sur des actions et une feuille de route à mettre en place sur le territoire. Il aura lieu au printemps 2024.

La deuxième édition de la Journée des Parasports s'est tenu à l'Institut Saint Pierre (34) le 10 octobre 2023. Ce rassemblement a fait ressortir des actions clés à mettre en œuvre sur le territoire (développement d'un réseau parasport dans les ligues, recensement des référents sports dans les établissements médico-sociaux etc.), et a permis de présenter des données à tous les acteurs présents sur leur engagement pour le développement des parasports. Cela s'illustre notamment par les demandes croissantes sur nos différents dispositifs nationaux, et le renforcement des relations avec les collectivités et le monde médo-social.

L'année 2024 sera au moins toute aussi riche, avec une dynamique qui s'annonce encore plus forte à l'aube des Jeux Paralympiques.



Provence Alpes Côte d'Azur

L'année 2023 a permis de poursuivre le déploiement des dispositifs nationaux en territoire. Ce déploiement s'est accompagné d'un renforcement des collaborations avec les différents acteurs et partenaires.

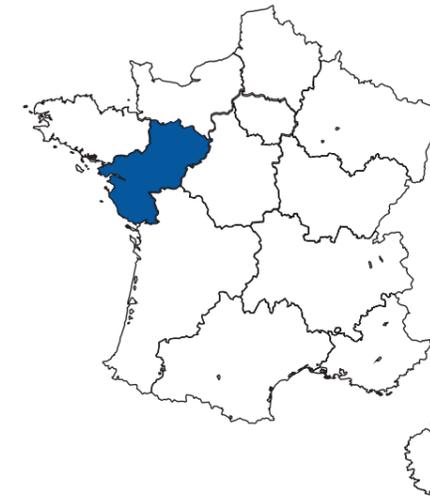
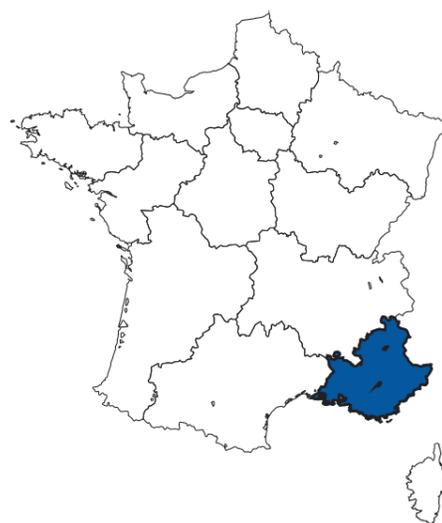
L'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est associée au CPSF pour amplifier la dynamique de rapprochement entre les structures médico-sociales et les clubs sportifs. Une convention relative au programme ESMS&CLUBS pour l'accompagnement de 15 projets a été signée.

Le CPSF a poursuivi son accompagnement des collectivités territoriales dans leur politique parasportive. Cela s'illustre par une forte dynamique autour du programme Club inclusif. L'année 2023 a permis d'initier des sessions sur 4 des 6 départements de la région et de valider l'engagement de collectivités qui permettront dès le début d'année 2024 de couvrir l'ensemble des départements.

Ce déploiement est rendu possible par l'investissement fort des organes déconcentrés des fédérations Handisport et Sport Adapté mais aussi par la mobilisation des clubs sportifs issus de nombreuses fédérations qui se sont engagés sur le programme.

Les travaux autour de la conférence régionale du Sport et de la Conférence des financeurs ont permis au CPSF de poursuivre son implication dans la déclinaison de la gouvernance partagée. Cet engagement s'est fait à la fois par la participation de son représentant sur les différents groupes de travail et réunions plénières, mais aussi par celle du référent territorial au sein du comité technique.

L'organisation de la deuxième édition de la Journée du Parasport le 16 Novembre à l'IEM Rossetti à Nice a été l'occasion de favoriser l'interconnaissance des acteurs du parasport, de mettre en valeur les actions innovantes du territoire mais aussi d'informer globalement sur les dynamiques en cours et sur les leviers relatifs à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cet événement a notamment permis de démontrer un fort intérêt du secteur médico-social et plus globalement du champ du Handicap sur la thématique sportive.



Pays de la Loire

En 2023 en Pays de la Loire, le début d'année a été particulièrement marqué par la consolidation et l'installation dans la durée des réseaux constitués l'année précédente : réseau des référents parasportifs dans les ligues, consolidation et/ou appui aux collectifs de travail départementaux (en Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Vendée), réseau des personnes-ressources sur le parasport présentes dans chacune des commissions thématiques de la conférence régionale du sport (CrDS).

Ce travail en réseau a été conforté en fin de saison par l'organisation de la deuxième édition de la Journée du Parasport le 27 juin 2023 aux Ponts de Cé (49). Elle a permis la mobilisation de plus de 100 personnes, et a confirmé le besoin constant d'interconnaissance des acteurs. Un grand nombre de partenaires ont été mobilisés pour apporter leur contribution dans les ateliers de travail proposés.

Le CPSF a accentué sa collaboration avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de Loire, notamment en lançant un nouveau chantier : celui d'identifier les « référents sport » des établissements et services médico sociaux de la région, en lien avec la loi « visant à démocratiser le sport », promulguée en mars 2022.

Une centaine de référents ont été identifiés sur la région. Le CPSF et l'ARS ont débuté une animation de ce réseau avec un temps fort organisé le 10 novembre 2023. Le réseau se réunit désormais à intervalles réguliers, et ces temps de rencontre permettent aux référents d'échanger entre eux et de capter des ressources et outils utiles à leur mission.

Concernant le déploiement du programme Club inclusif, l'année 2023 a été plutôt marquée à la fois par un pilotage plus fin de son déploiement, notamment avec la mise en place d'un comité de pilotage mensuel avec les acteurs régionaux spécifiques, mais aussi et surtout par une phase intense de prospection auprès des collectivités territoriales. La première session ligérienne a eu lieu à Saumur (49), et a été intégralement portée par le Conseil Départemental de Maine et Loire.

08

UNE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL RENFORCÉE



IPC : UNE AG DÉCISIVE DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX

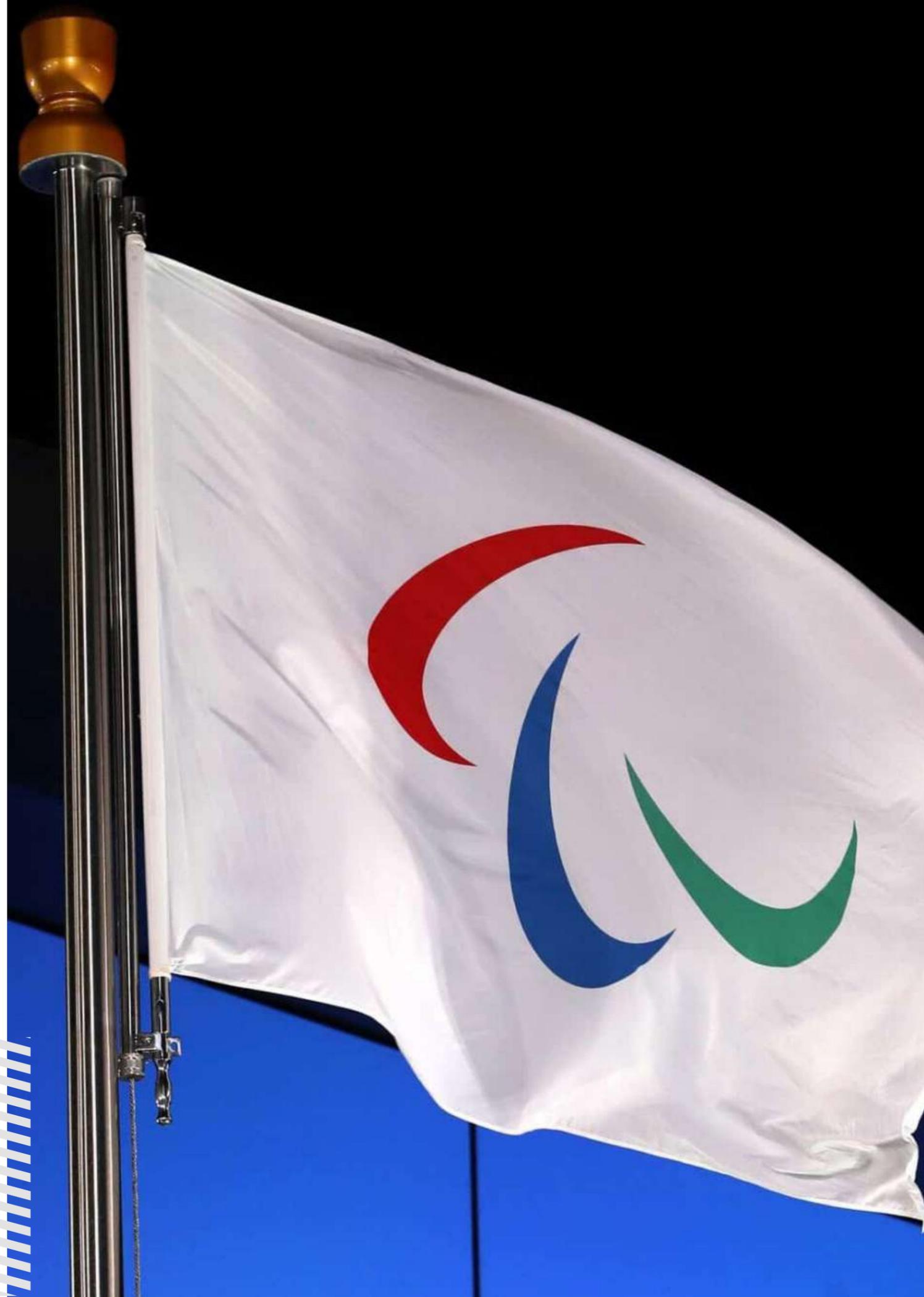
A quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le mouvement paralympique a été traversé par les conséquences de l'actualité géopolitique et notamment les suites de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

En novembre 2022, à Berlin, les membres de l'IPC avaient décidé de suspendre les comités paralympiques russes et biélorusses pour un an. Cette suspension provisoire entraînait l'exclusion des athlètes relevant de ces deux comités de l'ensemble des compétitions sous l'égide de l'IPC ou des fédérations internationales gérées par l'IPC. Le CPSF avait soutenu cette suspension.

Un an plus tard, le CPSF a été amené à se repositionner, la suspension temporaire arrivant à son terme. L'Assemblée générale de l'IPC, qui se tenait à Bahreïn, à la fin du mois de septembre 2023, était consacré à cet enjeu majeur. Cette fois-ci, il s'agissait de prendre une décision qui aurait un impact sur la capacité des athlètes russes et biélorusses à participer aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.

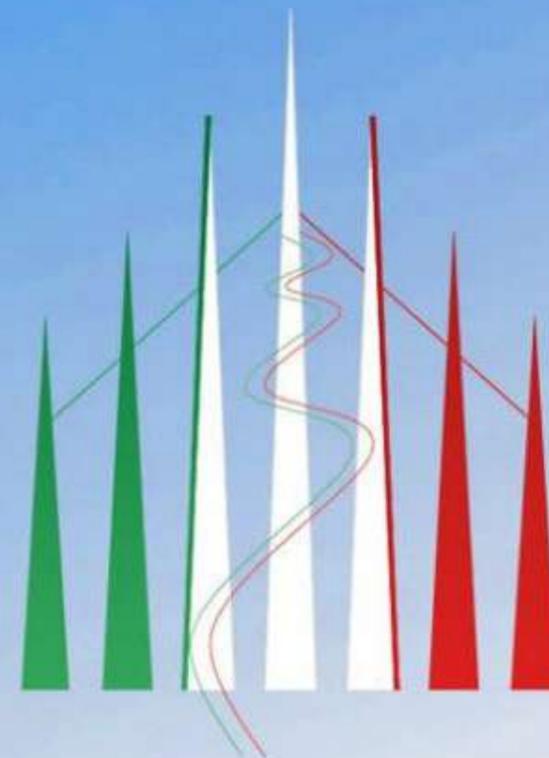
Le CPSF avait décidé de soutenir l'exclusion complète des athlètes russes et biélorusses des Jeux Paralympiques de Paris 2024. En parallèle, d'autres propositions étaient faites par l'IPC et en particulier celle autorisant la participation des athlètes russes et biélorusses sous bannière neutre. Le CPSF avait considéré que la garantie de la neutralité était difficile à obtenir, privilégiant une mesure plus restrictive. La participation neutre des athlètes russes et biélorusses a finalement été actée, en cohérence avec la ligne portée par le CIO.

Le CPSF a pris acte de cette décision des membres de l'IPC et a participé à mobiliser les comités paralympiques européens en vue de s'assurer que les critères de neutralité permettront de garantir la neutralité des athlètes pendant la compétition et prémunir celle-ci de toute manipulation.



09

EN ROUTE
VERS 2026



MILANO CORTINA 2026



REPÉRAGE MILAN-CORTINA

Les prochains Jeux Paralympiques d'hiver se dérouleront en Italie au mois de mars 2026.

A l'invitation du comité d'organisation local, le CPSF s'est joint au CNOSF pour effectuer une première mission de reconnaissance des sites de compétition.

Ce déplacement s'est déroulé au mois de novembre 2023 durant 3 jours.

L'équipe de France sera assurément concernée par les sites de Cortina pour le para ski alpin et le para snowboard et de Val Di Fiemme pour le para ski nordique. En cas de qualification, toujours possible, d'une équipe de France de para hockey, les compétitions se dérouleront sur Milan.

Ce déplacement a permis au CPSF de rencontrer les porteurs de projets locaux, plus que de réellement voir les sites de compétitions, lesquels n'étaient pas encore totalement déterminés.

Les skieurs paralympiques français connaissent déjà le site de Cortina. Les skieurs nordiques devraient pouvoir découvrir celui de Val Di Fiemme à l'occasion d'une compétition qui sera organisée à l'hiver 2025.

Le concept des Jeux de 2026 est celui de compétitions particulièrement éclatées sur le plan géographique, avec peu de possibilités de déplacement d'un site à l'autre. La problématique de la cérémonie d'ouverture étant l'un des sujets les plus complexes à résoudre pour l'organisateur du fait de cette réalité.

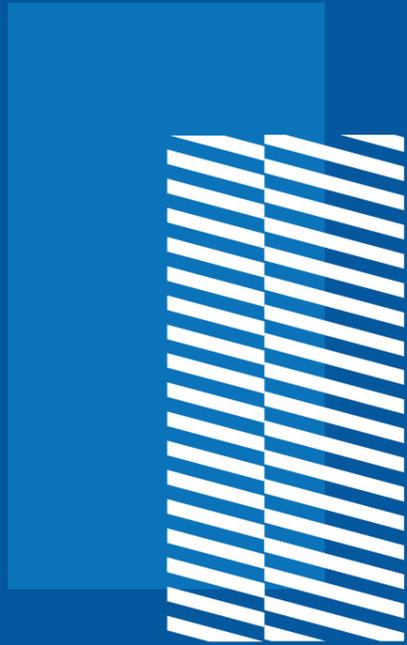
L'an prochain, en mars 2025, se déroulera le séminaire de chefs de mission des Jeux de 2026. Les décisions attendues sur le concept de cette cérémonie et sur les sites de compétition seront alors prises et nul doute que ce séminaire sera très instructif.





10

CANDIDATURE
ALPES FRANÇAISES



VERS UNE NOUVELLE ÉDITION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES EN FRANCE

À l'été 2023, après un accord de principe acquis entre les régions Auvergne Rhône-Alpes, Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CPSF, l'Etat et le CNOSF, ce dernier a fait acte de candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030.

Cette candidature dénommée « Alpes françaises 2030 » s'inscrit dans le nouveau format de candidature prévu par le CIO : les sites candidats entrent dans un dialogue dit « continu » avec le CIO avant que la Commission des futurs hôtes décide de sélectionner une ou plusieurs candidatures dans la seconde phase : le dialogue ciblé.

La candidature française a été officiellement désignée comme seule candidature retenue dans le cadre du dialogue ciblé pour l'édition 2030 des Jeux d'hiver.

Lors de la phase de dialogue continu, puis depuis le début du dialogue ciblé, le CPSF s'est attaché à promouvoir une candidature dont le concept paralympique repose sur des principes simples : utilisation des sites également opérés pour les Jeux olympiques, priorité à l'expérience athlète, simplicité des concepts au regard de la taille des Jeux Paralympiques d'hiver. Parallèlement, le CPSF, en lien avec les partenaires de la candidature, s'est attaché à promouvoir une vision des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver qui dépasse la seule compétition, au service d'un héritage et d'un impact ambitieux. Ces Jeux doivent permettre de rendre les sports de montagne et de nature plus inclusifs.

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030 en France constitue une opportunité unique de prolonger l'élan des Jeux de Paris 2024. Grâce à l'expérience des Jeux d'été, la France et le mouvement paralympique français disposent d'atouts considérables pour organiser des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'une nouvelle génération.

Rendez vous en juillet 2024 pour la décision finale du CIO.





www.france-paralympique.fr



@FranceParalympique